

BURKINA FASO
Unité — Progrès — Justice



**MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE, DE L'ALPHABETISATION ET DE
LA PROMOTION DES LANGUES NATIONALES**

**DIRECTION GENERALE DES ETUDES ET DES
STATISTIQUES SECTORIELLES**

TABLEAU DE BORD

DES ENSEIGNEMENTS POST-PRIMAIRE ET SECONDAIRE

ANNEE SCOLAIRE 2018-2019

NOVEMBRE 2019

Adresse : DGESS/MENAPLN, 01 BP 1308 OUAGADOUGOU 01

Tel: +226 25 31 28 84 , e-mail : depmeba@yahoo.fr site web: www.dgessmena.org

AVANT PROPOS

Le Ministère de l'Education Nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues nationales (MENAPLN) à travers la Direction générale des Etudes et des Statistiques sectorielles publie chaque année un tableau de bord des enseignements post-primaire et secondaire.

Le tableau de bord 2018/2019 analyse méthodiquement les principales données statistiques des enseignements post-primaire et secondaire à travers les indicateurs d'accès, de participation, d'efficacité et de financement du système éducatif sur les cinq dernières années. L'évolution de ces indicateurs y est examinée. Les disparités en fonction des régions, du genre, du système d'enseignement et du statut des établissements sont également abordées. Il sert d'outil d'aide à la prise de décision pour l'amélioration du système éducatif burkinabè.

La présente édition intervient à un moment où le système éducatif burkinabè dans son ensemble connaît des perturbations dues à l'insécurité grandissante dans six (6) régions du pays.

Les principaux indicateurs ayant connu une baisse dans leur ensemble, des informations sur les établissements ayant fermé temporairement ou définitivement ont été collectées, car les deux situations pourraient être liées.

Les données sur le personnel administratif dans les établissements publics sont également analysées.

Les données utilisées proviennent essentiellement du recensement organisé chaque année par la Direction Générale des Etudes et des Statistiques Sectorielles (DGESS/MENAPLN) auprès des établissements d'enseignement post-primaire et secondaire. Les indicateurs utilisés dans la présente publication ont été calculés avec les données de population projetées par l'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD) à partir du recensement général de la population et de l'habitation de 2006.

Ce document tient lieu de support pour mesurer les efforts consentis et les résultats atteints dans le cadre des réformes éducatives. Il sert aussi à situer le Burkina Faso par rapport aux engagements nationaux et internationaux tels que le PNDES, l'Education pour Tous (Procédure Accélérée), les Objectifs de Développement Durable (ODD4)

Nous osons espérer que les utilisateurs trouveront dans cette publication des informations utiles pour mieux apprécier le niveau de développement des enseignements post-primaire et secondaire et mesurer les défis à relever dans les années à venir. Nous comptons sur leurs critiques et suggestions pour améliorer les prochaines éditions.

Le Directeur général


Dr François SAWADOGO
Chevalier de l'Ordre National



AVANT PROPOS	2
SOMMAIRE	3
SIGLES ET ABREVIATIONS	5
RESUME.....	6
INDICATEURS CLES	8
CONTEXTE SOCIO-ECONOMIQUE	9
PARTIE I : MOYENS FINANCIERS	12
MOYENS FINANCIERS	13
EFFECTIF DE L'ENSEMBLE POST-PRIMAIRE ET SECONDAIRE	15
PARTIE II : ENSEIGNEMENT POST-PRIMAIRE.....	17
EFFECTIF DES ELEVES AU POST-PRIMAIRE	18
ORIENTATION EN FIN DE PRIMAIRE.....	20
TAUX BRUT D'ADMISSION AU POST-PRIMAIRE	22
TAUX BRUT DE SCOLARISATION AU POST-PRIMAIRE	24
TAUX D'ACHEVEMENT AU POST-PRIMAIRE	26
PARTIE III : ENSEIGNEMENT SECONDAIRE	28
EFFECTIF DES ELEVES AU SECONDAIRE	29
ORIENTATION EN FIN DE POST-PRIMAIRE.....	31
ORIENTATION EN FIN DE POST-PRIMAIRE.....	32
TAUX BRUT D'ADMISSION AU SECONDAIRE.....	33
TAUX BRUT DE SCOLARISATION AU SECONDAIRE	35
TAUX D'ACHEVEMENT AU SECONDAIRE.....	37
PARTIE IV : GROSSESSES, VIOLENCES ET CAUSES D'ABANDON	39
GROSSESSES, VIOLENCES ET CAUSES D'ABANDON	40
PARTIE V : RESSOURCES HUMAINES	42
PERSONNEL ENSEIGNANT	43
PERSONNEL ADMINISTRATIF DANS LES ETABLISSEMENTS PUBLICS	45
PARTIE VI : INFRASTRUCTURES ET EQUIPEMENTS	47
NOMBRE D'ETABLISSEMENTS AU POST-PRIMAIRE ET AU SECONDAIRE	48
NOMBRE DE SALLES DE CLASSE AU POST-PRIMAIRE ET AU SECONDAIRE	50
PLACES ASSISES DANS L'ENSEIGNEMENT GENERAL PUBLIC.....	52
CONDITIONS D'ACCUEIL AU POST-PRIMAIRE ET AU SECONDAIRE : RATIO ELEVES/CLASSE	54
CONDITIONS D'ACCUEIL AU POST-PRIMAIRE ET AU SECONDAIRE : COMMODITES.....	56

PARTIE VII : RESULTATS SCOLAIRES.....	58
RESULTATS AUX EXAMENS DU POST-PRIMAIRE ET DU SECONDAIRE.....	59
PROFIL DE SCOLARISATION	61
RENDEMENT INTERNE DU POST-PRIMAIRE ET DU SECONDAIRE GENERAL	63

SIGLES ET ABBREVIATIONS	
AFP	: Année formation professionnelle
BAC	: Baccalauréat
BAD	: Banque africaine de développement
BEP	: Brevet d'études professionnelles
BEPC	: Brevet d'études du premier cycle
CAP	: Certificat d'aptitude professionnelle
CEP	: Certificat d'études primaires
CM2	: Cours moyen deuxième année
DGESS	: Direction générale des Etudes et des Statistiques sectorielles
EFTP	: Enseignement et Formation techniques et professionnels
EMC	: Enquête multisectorielle continue
EPT	: Education pour Tous
ESG	: Enseignement secondaire général
FCFA	: Franc de la Communauté financière africaine
FONER	: Fonds National pour l'Education et la Recherche
IDH	: Indice de Développement Humain
INSD	: Institut National de la Statistique et de la Démographie
ISF	: Indice Synthétique de Fécondité
ISU	: Institut des Statistiques de l'UNESCO
MENAPL N	: Ministère de l'Education nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues nationales
ODD	: Objectif du Développement Durable
PDSEB	: Programme de Développement stratégique de l'Education de Base
PNDES	: Plan national de Développement économique et social
PTF	: Partenaires Techniques et Financiers
RGPH	: Recensement général de la population et de l'habitation
TACH	: Taux d'Achèvement
TAMA	: Taux d'Accroissement moyen annuel
TBA	: Taux brut d'Admission
TBS	: Taux brut de Scolarisation

RESUME

Jadis considéré comme pays agricole, le Burkina Faso est de nos jours perçu comme un pays minier. Selon le RGPH 2006, il ressort que le pays connaît une démographie galopante qui pourrait constituer un handicap majeur au développement économique en général et à celui de l'éducation en particulier. Ainsi l'EMC de 2014, vient attester que sa population est majoritairement rurale (77,3% des individus résident en milieu rural), à forte composante jeune et compte 41,1% de pauvres.

Selon le classement de l'IDH 2016, le pays est classé avant dernier dans l'espace UEMOA et 185^{ème} sur 188 sur le plan mondial. Dans la perspective de relever les défis socio-économiques, le Burkina Faso s'est engagé dans la mise en œuvre d'un plan quinquennal (PNDES 2016-2020).

Le budget 2018 du MENAPLN est en hausse passant ainsi de 321,345 milliards de FCFA à 379,883 milliards FCFA d'où un accroissement de 18,2% par rapport à 2017. Sa proportion dans le Budget de l'Etat est inférieure à 20% (minimum recommandé au niveau international).

Durant les six dernières années, l'effectif des élèves du post-primaire et secondaire s'est accru de 76,03% passant de 762 445 élèves en 2012/2013 à 1 342 143 élèves en 2018/2019. Le post-primaire est prédominant et représente 78%. La majorité des élèves est inscrite dans l'enseignement général tandis que l'enseignement et la formation techniques et professionnels (EFTP) est peu développé et inexistant dans certaines régions.

Selon les ordres d'enseignement, les indicateurs d'accès, de participation ou de couverture et d'efficacité se présentent comme suit en 2018/2019 :

Au post-primaire :

- ✓ Le taux de transition du primaire au post-primaire de 2018/2019 gagne 8,8 points par rapport à l'année précédente.
- ✓ Le taux brut d'admission (TBA) au post-primaire perd 4,2 points de pourcentage et s'établit à 45,7%. L'indice de parité F/G du TBA est atteint (1,1) mais les disparités entre les régions demeurent.
- ✓ Le taux brut de scolarisation (TBS) a baissé de 1,5 point de pourcentage par rapport à 2017/2018 atteignant 50,5% en 2018/2019. Sur les 13 régions du pays, seules 5 ont un TBS supérieur à 50%. Quoiqu'atteinte au niveau national, la parité cache encore des disparités entre les régions.
- ✓ Le taux d'achèvement (TACH) au post-primaire a connu une baisse de 1,7 point de pourcentage. Il est passé de 40,6% en 2017/2018 à 38,9% en 2018/2019.
- ✓ Le taux de réussite à l'examen du BEPC est de 26,6% soit une baisse de 16,3 points de pourcentage par rapport à la session précédente.
- ✓ Le coefficient d'efficacité interne du système éducatif burkinabè selon le profil transversal est de 0,37.

Au secondaire :

- ✓ La transition du post-primaire au secondaire en 2018/2019 est en hausse significative de 8,8 points par rapport à l'année précédente ;
- ✓ La majorité des nouveaux entrants s'inscrit dans l'enseignement général (91,5%) ;
- ✓ Le TBA (25%) a connu une hausse de 8,4 points de pourcentage par rapport à l'année précédente ;
- ✓ Le TBS au secondaire est de 21,6% en 2018/2019 avec un indice de parité F/G de 0,78.

- ✓ Le taux d'achèvement (TACH) en 2018/2019 au niveau national est de 15,4% au secondaire. Ce taux est en hausse de 0,6 point de pourcentage par rapport à l'année précédente.
- ✓ le taux de succès au BAC est de 36,9% en 2019.
- ✓ Le CEI au secondaire selon le profil transversal est de 0,47 c'est-à-dire que 53% des ressources utilisées au secondaire pour former ces cohortes sont gaspillées.

En 2018/2019, les enseignements post-primaire et secondaire comptent 4 071 établissements dont 50,2% d'établissements privés. 24 777 salles de classe ont servi à l'animation des cours durant la même année. Cependant, il y a un déficit de 39 957 places assises dans l'enseignement post-primaire général public.

Le ratio élèves/classe est de 56 au post-primaire et de 46 au secondaire. Cependant, contrairement au privé, les classes de 6ème de l'enseignement général public ont un ratio supérieur à la norme de 70 élèves/classe au post-primaire.. Au niveau de l'EFTP, le ratio élèves/classe est de 25 au post-primaire et de 34 au secondaire.

En 2018/2019, 29 142 enseignants ont assuré les cours au post-primaire et au secondaire. Les femmes représentent 21,3%, les enseignants qualifiés 57,6%. La population des enseignants est jeune, 92,2% de cette population ont moins de 45 ans.

INDICATEURS CLES

Indicateurs	2014/15	2015/16	2016/17	2017/18	2018/19	Cibles RESEN 2019	Variation /2017/18
1. Effectifs des élèves du post-primaire et secondaire	965 550	1 058 163	1 162 297	1 281 007	1 342 143	1 628 811	61 136
Pourcentage de filles	47,1%	47,8%	48,4%	49,1%	49,9%		0,60%
Pourcentage EFTP				2,2%	2,4%	12,1%	
1a. Effectifs des élèves du post-primaire	812 324	876 820	957 677	1 050 354	1 046 425	1 335 377	-3 929
1a1. Pourcentage de filles	48,60%	49,60%	50,10%	50,90%	51,70%		0,80%
1b. Effectifs des élèves du secondaire	153 226	181 270	204 620	230 653	295 718	293 434	65 065
1b1. Pourcentage de filles	36,10%	39,30%	40,20%	40,90%	43,30%		2,40%
2. Taux Brut d'Admission en 6ème et en 2nde							
2a. Taux brut d'admission en 6e (en %)	49,6	44,5	41,8	49,9	45,7	56,70%	-4,2
2a1. TBA Filles (en %)	50,8	45,7	43,1	52,9	48,1		-4,8
2b. Taux brut d'admission en 2nd (en %)	12,1	17	15,2	16,6	25	18,1%	8,4
2b1. TBA Filles (en %)	9,6	13,6	12,5	14,2	23,2		9
3. TBS au post-primaire et secondaire							
3a. Taux brut de scolarisation au post-primaire (en %)	44,9	46,6	49	52	50,5	59,2%	-1,5
3a1. TBS Filles (en %)	44,4	47,2	50,5	54,6	54,1		-0,5
3b. Taux brut de scolarisation au secondaire	13,2	15	16,2	17,6	21,6	18,2%	4
3b1. TBS Filles (en %)	10,1	11,8	13,1	14,5	19		4,5
4. nombre d'établissements	2 867	3 228	3 588	3 810	4 071		261
5. Nombre de salles de classes	15 423	17 927	20 407	22 982	24 777		1 795
6. Nombre d'enseignants	18 916	23 430	25 086	27 094	29 130		2 036
% des titulaires de titre de capacités pédagogiques	50	54,2	56,2	56,2	57,6		1,4
7. Taux de redoublement (en %)							
7a. Sixième	22,7	22,5	22	21,1	21,5		0,4
7b. Cinquième	22,9	22,7	19,6	18,3	18,3		0,0
7c. Quatrième	24,4	23,3	22,4	20,9	18,8		-2,1
7e. Seconde	14	14,5	12,2	12,9	11,5		-1,4
7f. Première	15,1	11,9	14,2	12,3	11,3		-1,0
8. Taux d'abandon (en %)							
8a. Sixième (en %)	13,7	13,7	11,7	9,53	13,9		4,37
8b. Cinquième (en %)	9,2	8,4	8,9	9,57	11		1,43
8c. Quatrième (en %)				0	0		0
9. Taux de réussite au BEPC (en %)	39,1	29,7	28,9	42,9	26,6		-16,3
Dont filles	34,1	24,6	24,3	38,7	22,6		-16,1
10. Taux d'achèvement au post-primaire (en %)	26,4	29,2	35,4	40,6	38,9	36,6%	-1,7
Dont filles	24,8	28,6	35,3	42,1	41,7		-0,4
11. Taux de réussite au BAC (en %)	38	39,9	39,3	40,9	36,9		-4
Dont filles	37,6	38,2	39,8	39,2	35,9		-3,3
12. Taux d'achèvement au secondaire (en %)	11,3	9,8	11,2	14,8	15,4	12,1%	0,6
Dont filles	8,9	7,6	8,8	11,9	12,9		1

Points saillants

- ✚ 6 régions sur 13 sont dans une situation sécuritaire difficile
- ✚ 2 344 structures éducatives fermées

Commentaire

Le contexte du Burkina Faso est marqué par une instabilité due aux attaques terroristes à répétition surtout dans les régions de l'Est, du Sahel et du Centre-Nord. Cette crise sécuritaire impacte négativement sur le système éducatif et la vie des populations. En effet, 6 régions (Sahel, Est, Centre-Nord, Boucle du Mouhoun, Nord et Centre-Est) sur les 13 sont déclarés zones à forts défis sécuritaires. Dans ces dites régions, on dénombre au total 2 344¹ structures éducatives fermées au moins une fois dont 192 établissements d'enseignement post-primaire et secondaire (**Source** : *Collecte ESU, juillet 2019*). En dépit de cette situation et dans l'optique de rester en phase avec ses engagements nationaux, régionaux et internationaux, le Burkina continue de mettre en œuvre le Plan national de développement économique et social (PNDES). Le PNDES, en tant que référentiel national des interventions de l'État et de ses partenaires sur la période 2016-2020, vise une croissance cumulative du revenu par habitant à même de réduire la pauvreté, de renforcer les capacités humaines et de satisfaire les besoins fondamentaux, dans un cadre social équitable et durable. Le PNDES intègre les Objectifs de Développement Durable (ODD). Les ODD visent d'ici à l'horizon 2030, à mettre fin à la pauvreté, lutter contre les inégalités et l'injustice et à faire face au changement climatique. L'atteinte des objectifs des Agendas, 2020 pour le PNDES et 2030 pour les ODD constitue des défis énormes à relever au regard des caractéristiques socio-économiques actuelles du pays.

Le Burkina Faso connaît depuis ces trois dernières années un dynamisme de son économie. Les taux de croissance² du PIB sont estimés à 4% en 2015, 5,9% en 2016 et 7,4% en 2017.

Les projections démographiques de l'INSD à partir des données du Recensement général de la population et de l'habitation (RGPH) 2006 estiment la population à 20 244 080 en 2018, avec un taux de croissance annuel de la population de 2,9%. A ce rythme, si les facteurs démographiques restent stables, le pays verrait sa population passée à plus de 30 millions d'habitants en 2030.

La population burkinabé est en majorité analphabète (taux d'alphabétisation 37,7%) avec un indice de pauvreté égale à 40,1% dont 47,5% en milieu rural et 13,7% en milieu urbain. Les indicateurs démographiques ont connu une baisse significative entre 2003 et 2010³ : le taux brut de natalité est passé de 48,2‰ à 41‰ et l'indice synthétique de fécondité passe de 6,8 à 6 enfants/femme. Sur la même période, le taux de mortalité infanto juvénile passe de 184‰ à 129,0‰. Le taux brut de mortalité⁴ chute de 14,8‰ à 11,8‰.

Selon les indicateurs du rapport 2018 sur l'Indice de Développement Humain (IDH), le Burkina Faso est classé 183^{ème} sur 189 pays ; il devance six (6) pays à l'échelle mondiale et le Niger, seul pays dans la zone UEMOA. Son IDH qui est de 0,423 a augmenté de 0,003 entre 2017 et 2018 pendant que 4 pays des 8 de la zone ont vu leur IDH baisser.

¹ Source : *Enquête ESU juin 2019*

² Source : *BCEAO, « situation économique récente au premier trimestre 2017 et perspectives 2017-2018 », 30 mai 2017*

³ *EDS 2003 et EDS 2010*

⁴ *RGPH 1996 et RGPH 2006*

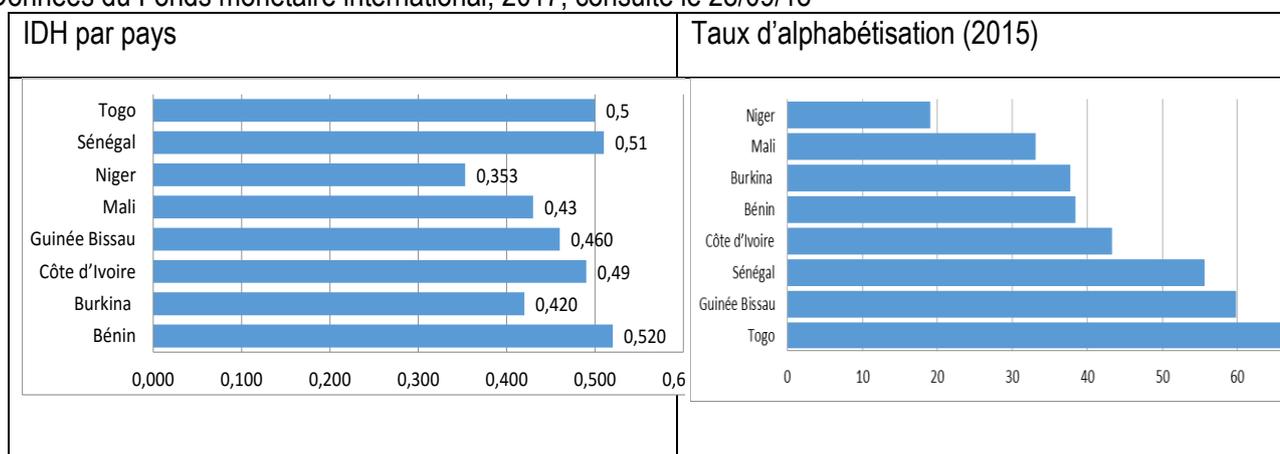
CONTEXTE SOCIO-ECONOMIQUE

Pays	Population (en milliers) 2018 (b)	PIB par habitant annuel (US \$) 2017 (c)	Indice de Développement Humain 2018(a)	Taux de prévalence VIH/SIDA 2017 (c)	Taux d'alphabétisation (2015) (c)	Rang 2018 sur 189 pays	Rang 2017 sur 188 pays	Indice de Développement Humain 2017(a)	Variation IDH/ 2018/2017
					en %				
Bénin	11 485 048	2 219	0,515	1	38,4	163	163	0,5200	-0,005
Burkina	19 751 535	1 884	0,423	0,8	37,7	183	183	0,4200	0,003
Côte d'Ivoire	25 069 229	3 857	0,492	2,8	43,3	170	171	0,4900	0,002
Guinée Bissau	1 874 309	1 806	0,455	3,4	59,8	177	177	0,4600	-0,005
Mali	19 077 690	2 169	0,427	1,2	33,1	182	182	0,4300	-0,003
Niger	22 442 948	1 153	0,354	0,3	19,1	189	189	0,3530	0,001
Sénégal	15 854 360	2 678	0,505	0,4	55,6	164	164	0,5100	-0,005
Togo	7 889 094	1 612	0,503	2,1	66,5	165	165	0,5000	0,003

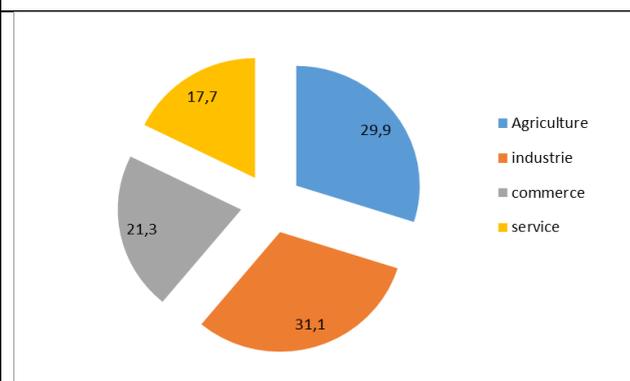
Source : (a) : Rapport IDH 2018

(b): Perspective monde, consulté le 09/10/2019:

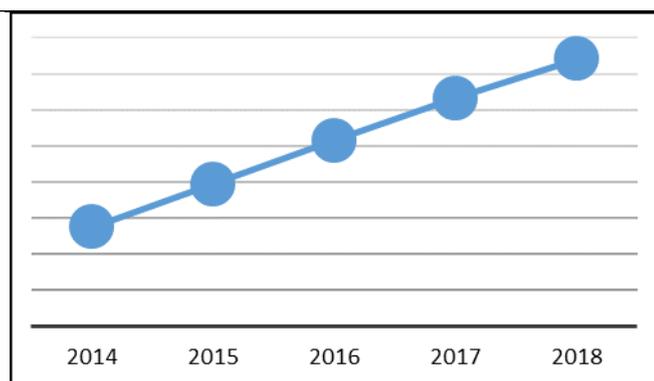
(c) Données du Fonds monétaire international, 2017, consulté le 28/09/18



Répartition (%) des occupés par branche d'activité en 2013



Evolution de la population scolarisable de 12-18 ans





PARTIE I : MOYENS FINANCIERS

Les points saillants

- ✚ Hausse de 18,2% du budget consacré à l'éducation nationale ;
- ✚ Accroissement des ressources internes de l'Etat pour le MENAPLN ;

Commentaire

Le Budget alloué au Ministère de l'éducation nationale, de l'alphabétisation et de la Promotion des Langues nationales (MENAPLN) est de 379,883 milliards de FCFA pour l'année 2018. Il a augmenté de 18,2% par rapport à 2017 et de 118,8% par rapport à l'année 2013. La forte hausse constatée en 2018 s'explique en grande partie par la taille du ministère qui prend désormais en compte, en plus de l'enseignement primaire et de l'éducation non formelle, l'éducation préscolaire et les enseignements post-primaire et secondaire.

La part du MENAPLN dans le budget de l'Etat qui est de 13,9% connaît une hausse de 0,8 point par rapport à l'année précédente et de 3,4 points par rapport à 2013.

La part du budget allouée aux dépenses courantes est de 86,1% en 2018. Cette proportion a augmenté de 4,4 points tandis que la part dédiée à l'investissement qui est de 13,9% est en baisse de 5,3 points, par rapport à l'année précédente.

Les ressources internes constituent la principale source de financement du budget du MENAPLN et s'élèvent à 358,152 milliards soit 94,0% du budget. Le reste provenant des financements extérieurs se répartit entre 0,3% de prêt et 5,7% de subventions.

Sources : Lois de finances

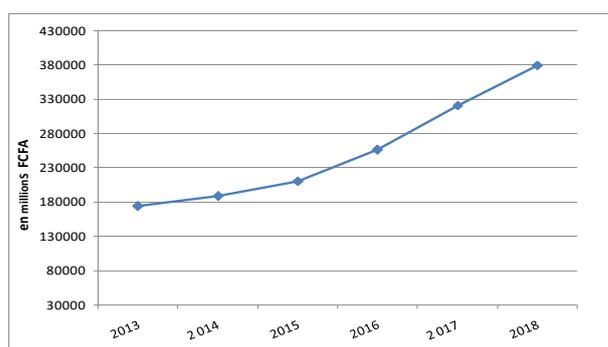
- Avant 2016, le budget du MENAPLN concernait uniquement le primaire et l'éducation non formelle.

MOYENS FINANCIERS

Budget MENAPLN

Budget 2018 (millions FCFA)	Evolution			
	2018/2017		2018/2013	
	en millions FCFA	en %	en millions FCFA	en %
379 883	58 537	18,2	206 243	118,8

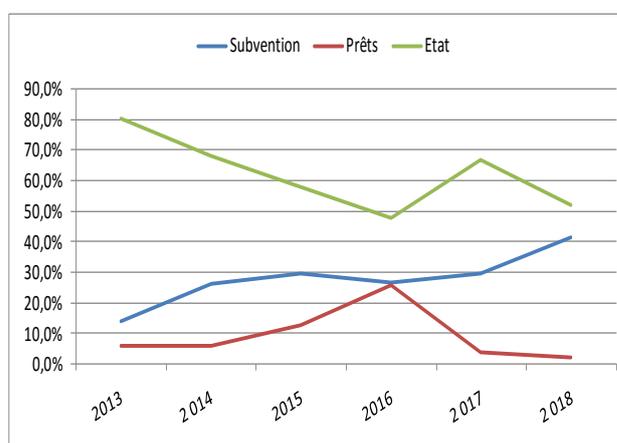
Évolution du Budget de MENAPLN



Part du budget du MENAPLN dans le Budget de l'Etat

Part en 2018 (en %)	Variation	
	2018/2017	2018/2013
13,9	0,8	3,4

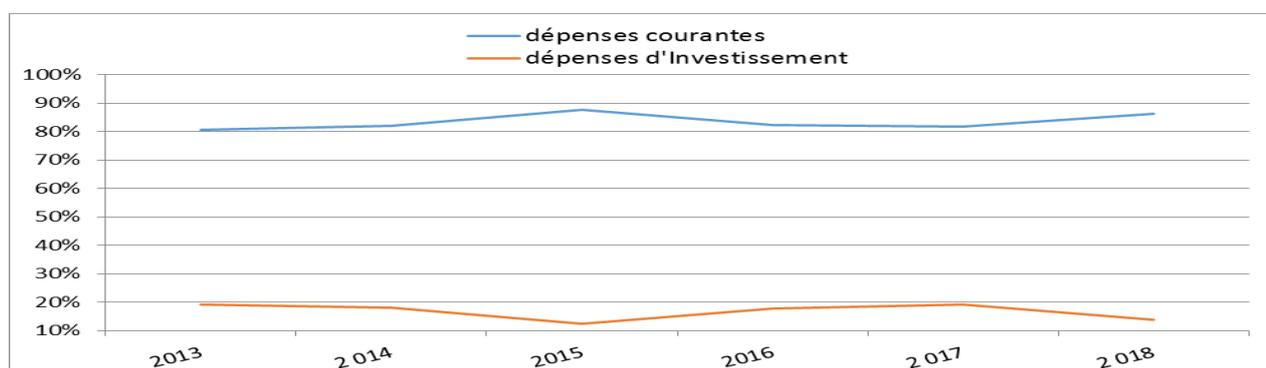
Evolution du mode de financement des investissements



Source de financement du budget MENAPLN

Sources	Budget 2018 (en millions)	Variation	
		2018/2017	2018/2013
Etat	358 152	18,2%	114,5%
Subvention	21 731	19,2%	369,8%
Emprunt	1 021	-55,6%	-49,1%

Evolution de la structure du Budget du MENAPLN



Points Saillants

- ✚ deux régions voient leurs effectifs en baisse ;
- ✚ objectif du PNDES en matière d'EFTP toujours en souffrance ;
- ✚ 1 élève sur 2 est une fille ;
- ✚ baisse continue des effectifs des cours du soir ;

Commentaire

En 2018/2019, l'effectif du post-primaire et du secondaire est de 1 342 143 élèves. Les filles représentent 49,9% et le privé 41,4%. Le taux d'accroissement moyen annuel (TAMA) des cinq dernières années est de 8,6%.

Au cours des 5 dernières années, l'effectif des filles croît plus vite que celui des garçons (Cf. graphique de l'indice base 100 en 2014/2015 par sexe). Le TAMA entre 2014/2015 et 2018/2019 est de 10,2% pour les filles et 7,1% pour les garçons. Cette évolution de l'effectif des filles (TAMA des filles 13,0% entre 2013/2014 et 2017/2018), bien qu'en baisse témoignerait de l'effet positif des efforts consentis pour la scolarisation et le maintien des filles.

Une répartition des effectifs par statut révèle un dynamisme du privé dans la scolarisation des élèves. Le graphique : Evolution de l'effectif selon le statut (*Indice base 100 en 2014/15*) illustre bien cela. Ainsi, entre 2014/2015 et 2018/2019, les effectifs ont évolué annuellement au privé (y compris les cours du soir) et au public respectivement de 9,7% et de 7,8%. Les cours du soir voient leurs effectifs en baisse d'année en année. Leur effectif représente 5,7% en 2018/2019 contre 6,4% en 2017/2018.

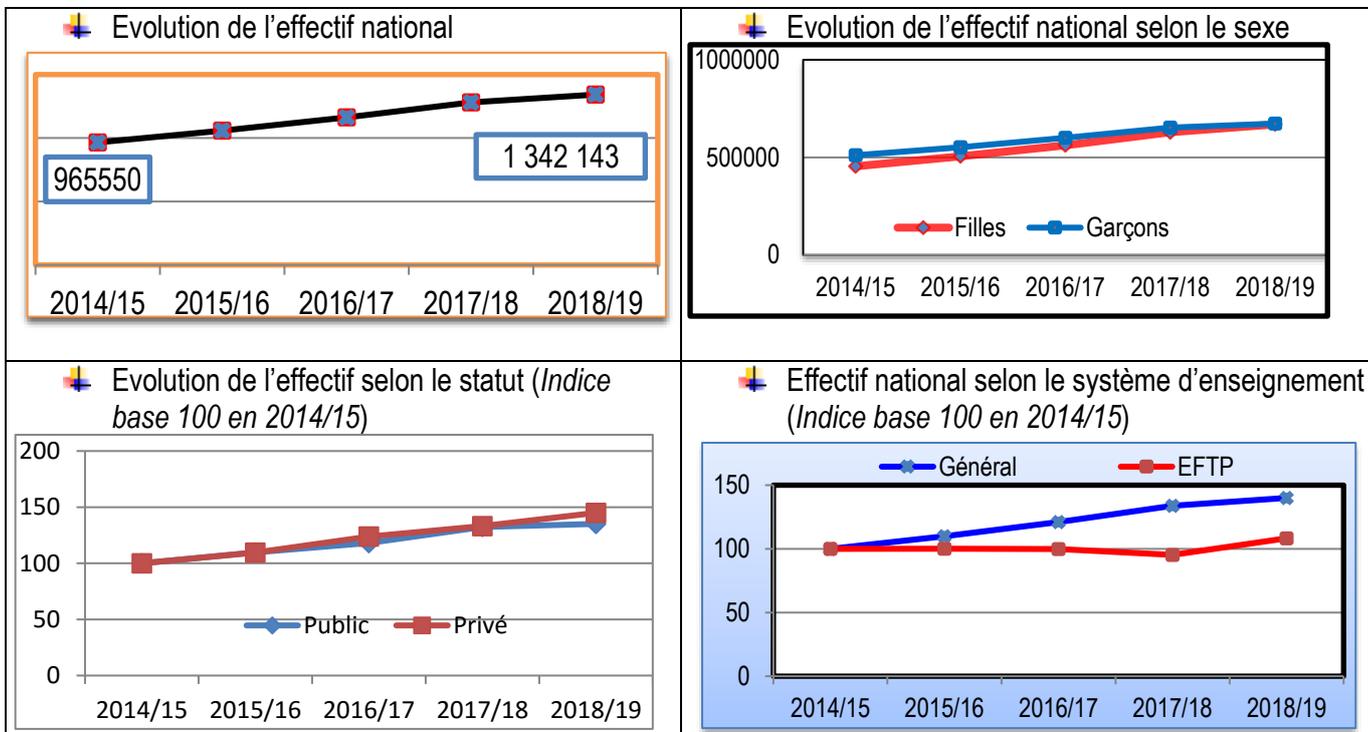
L'enseignement général continue d'être la destination première des scolarisés (97,6%). L'EFTP, malgré les efforts pour booster son apport dans le système éducatif, ne connaît toujours pas une attraction remarquable. Seulement 2,4% des scolarisés ont opté pour l'EFTP en 2018/2019 contre 2% en 2017/2018. Malgré ce gain de 0,4 point de pourcentage, l'atteinte des objectifs du PNDES (Accroître à 16% l'effectif de l'EFTP par rapport aux effectifs totaux d'ici 2020) demeure hypothétique. Ainsi l'EFTP a enregistré 32 475 élèves au post-primaire et secondaire en 2018/2019.

Au niveau des disparités régionales, six (6) régions sur les treize ont vu leurs effectifs évoluer en dessous de la moyenne nationale (4,8%) entre 2017/2018 et 2018/2019. Les effectifs des régions du Sahel et du Centre-sud ont baissé respectivement de 5 014 et de 396 élèves. La comparaison du poids des régions en matière de population scolarisée et scolarisable, montre que sept (7) sur les treize (13) régions demeurent sous scolarisées malgré les multiples efforts consentis et en vigueur. Les régions du Sahel, de l'Est et du Centre-Nord sont les plus en retard en matière de scolarisation.

EFFECTIF DE L'ENSEMBLE POST-PRIMAIRE ET SECONDAIRE

Situation en 2019

Effectif 2018/19	% Filles	% EFTP	% Privé	% cours du soir	Evolution 2017/18		Evolution 2014/15	
					En effectif	en %	en effectif	en %
1 342 143	49,9	2,4	41,4	2,4	61 136	4,8	376 593	39,0



Disparités régionales

Régions	Effectifs en 2018/2019	Evolution 2017/2018	Poids de la population scolarisée	Poids de la population scolarisable
Boucle du Mouhoun	130 243	3,6	9,7	9,8
Cascades	54 063	6,6	4,0	4,2
Centre	279 096	3,2	20,8	14,3
Centre-Est	99 059	8,0	7,4	7,8
Centre-Nord	82 455	12,4	6,1	8,3
Centre-Ouest	138 382	8,4	10,3	8,2
Centre-Sud	61 776	-0,6	4,6	4,2
Est	83 207	6,1	6,2	8,6
Hauts-Bassins	170 926	7,0	12,7	11,1
Nord	106 687	2,0	7,9	8,1
Plateau Central	68 463	5,8	5,1	4,6
Sahel	16 755	-23,0	1,2	6,7
Sud-Ouest	51 031	2,3	3,8	4,0
Burkina Faso	1 342 143	4,8	100,0	100,0
Médiane	83207	5,8	6,2	8,1
Intervalle de variation	[16755 279096]	[-23 12,4]	[1,2 20,8]	[4 14,3]

Partie II : ENSEIGNEMENT POST-PRIMAIRE

Points saillants

- ✚ Forte proportion de l'effectif des filles (51,1%) ;
- ✚ Faible proportion des effectifs de l'EFTP (1%) ;
- ✚ Disparités persistantes entre types d'enseignement et entre régions.

Commentaire

En 2018/2019, le Burkina Faso a scolarisé au post-primaire 1 046 425 élèves dont 51,1% de filles. 39% de l'effectif total sont inscrits au privé. A peine 1% des élèves sont inscrits dans l'enseignement et la formation techniques et professionnels. Comparativement à 2017/2018, l'effectif du post-primaire a baissé de 0,4%, soit 3 929 élèves en moins. Entre 2014/15 et 2018/19, le taux d'accroissement moyen annuel (TAMA) est de 6,5%.

Un peu plus d'1 élève sur 3 est inscrit au privé. Cette situation pourrait s'expliquer par le phénomène de l'insécurité, l'insuffisance d'infrastructures d'accueil au public, l'application de la mesure portant réglementation des effectifs dans les classes et l'augmentation du nombre d'établissements privés conventionnés ; cette situation occulte les efforts consentis (politique de la gratuité à travers le continuum éducatif) par l'Etat dans un passé récent pour absorber la demande sans cesse croissante de la population scolarisable (Cf le graphique présentant l'effectif des élèves selon le statut (Indice Base 100 en 2014/2015)). L'accroissement des effectifs entre 2014/2015 et 2018/2019 est plus important dans le privé (TAMA de 7,3%) que dans le public (TAMA de 6,1%). Les cours du soir ou structures à temps partiel offrent une alternative à 24 881 élèves. Ce qui représente 2,4% de l'effectif total et 6,1% dans l'effectif du privé. Quoiqu'en baisse continue, cela demeure non négligeable.

La quasi-totalité des élèves (99%) du post-primaire est inscrite dans l'enseignement général. L'enseignement technique, peu développé, n'accueille que 7 205 élèves soit environ 1% de l'effectif total. Durant les cinq (5) dernières années, l'effectif de l'EFTP a évolué en dents de scie avec un gain de 106 élèves par rapport à 2017/2018.

Entre les deux dernières années, on note que 8 régions sur les 13 ont enregistré une baisse de leurs effectifs. L'évolution des effectifs au niveau des régions a varié de moins 28,8% dans le Sahel à 6,6% dans le Centre-Nord. 6 régions sur les treize (13) ont enregistré un taux d'accroissement inférieur à la moyenne nationale (-0,4%) ; ce sont les régions du Sahel (- 28,8%), du Centre-Sud (- 5%), du Sud-Ouest (- 3,3%), du Nord (-3,2%), de la Boucle du Mouhoun (-2,5%) et du Centre (-1%). En comparant le poids de la population scolarisable à celui de la population scolarisée, il ressort que six (6) régions sur les treize (13) sont toujours sous scolarisées (Cf : tableau sur les disparités régionales).

Notes méthodologiques :

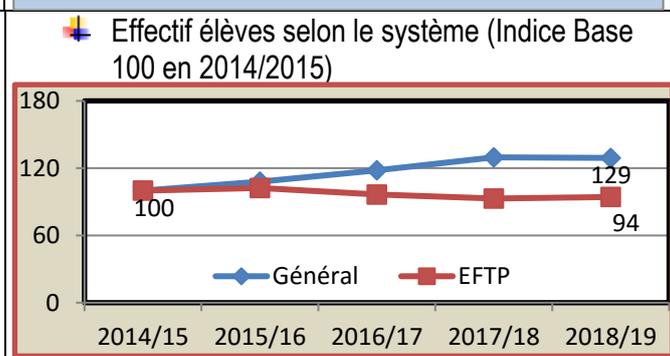
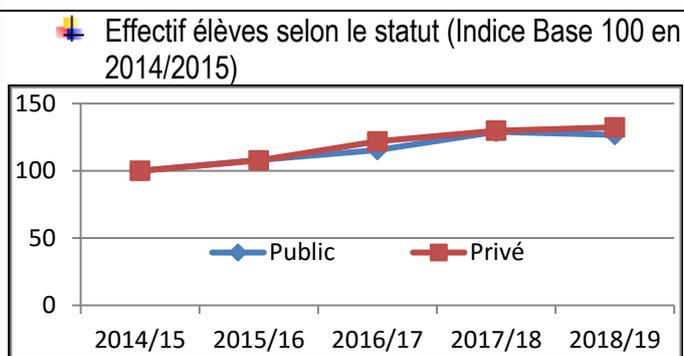
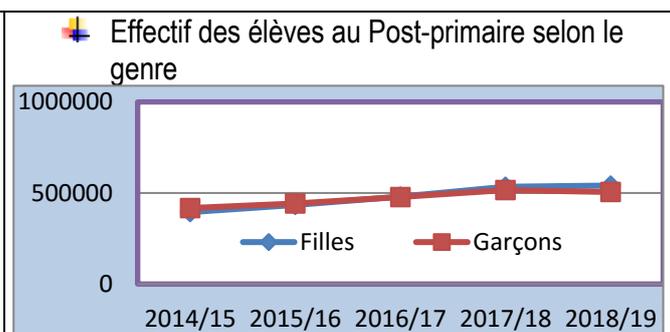
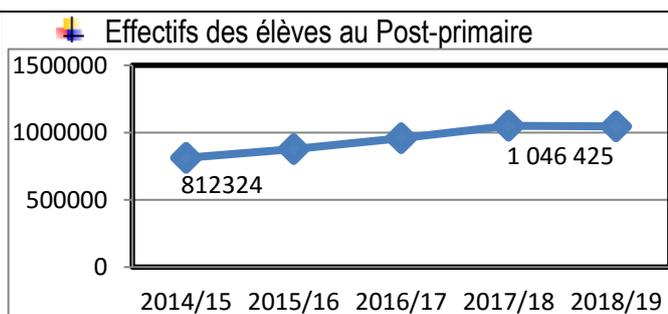
TAMA= Taux d'accroissement moyen annuel

Sources : Enquêtes annuelles/DGESS/MENAPLN

EFFECTIF DES ELEVES AU POST-PRIMAIRE

Situation en 2019

Effectifs					Evolution			
Effectif 2018/2019	% Filles	% EFTP	Privé	Cours du soir	Evolution 2017/2018		Evolution 2014/2015	
					En effectif	en %	en effectif	en %
1 046 425	51,7%	0,7%	39,0%	2,4%	-3 929	-0,4%	234 101	28,8%



Disparités régionales

Régions	Effectifs 2018/2019	Effectifs 2017/2018	Evolution 2017/2018		Poids de la population scolarisée (%)	Poids de la population scolarisable (%)
			en effectif	en %		
Boucle du M.	103 204	105 898	-2 694	-2,5	9,9	9,9
Cascades	43 471	42 923	548	1,3	4,2	4,2
Centre	200 170	202 108	-1 938	-1	19,1	13,3
Centre-Est	79 032	76 742	2 290	3	7,6	7,9
Centre-Nord	65 922	61 738	4 184	6,8	6,3	8,4
Centre-Ouest	111 076	107 634	3 442	3,2	10,6	8,3
Centre-Sud	50 751	53 478	-2 727	-5,1	4,8	4,2
Est	66 579	66 871	-292	-0,4	6,4	8,9
Hauts-Bassins	131 394	129 473	1 921	1,5	12,6	10,9
Nord	84 589	87 348	-2 759	-3,2	8,1	8,2
Plateau Central	55 866	54 934	932	1,7	5,3	4,7
Sahel	13 393	18 813	-5 420	-28,8	1,3	6,8
Sud-Ouest	40 978	42 394	-1 416	-3,3	3,9	4,1
Burkina Faso	1 046 425	1 050 354	-3 929	-0,4	100	100
Médiane	66 579	66 871			6	8
Intervalle de variation	[13393 200170]	[18813 202108]	[-5420 4184]	[-28,8 6,8]	[1,3 19,1]	[4,1 13,3]

Points saillants

- + Baisse du taux de transition du primaire au post primaire ;
- + Amélioration de l'orientation dans l'EFTP.

Commentaire

En 2018/2019, le post-primaire accueille 247 629 nouveaux élèves contre 263 974 en 2017/2018, soit un taux d'accroissement de moins 6%. Il ressort que 13 546 élèves titulaires du CEP session 2018 sont probablement restés hors du sous-système post-primaire. Le taux de succès au CEP 2018 est de 65,8% contre 73,7% en 2017. Le taux de transition du primaire au post primaire est passé de 68,2% en 2017/2018 à 62,4% en 2018/2019.

Du point de vue des orientations, 99,2% des nouveaux élèves sont inscrits à l'enseignement général. Le nombre de nouveaux élèves (1 994) dans l'enseignement et la formation techniques et professionnels est en hausse de 4% par rapport à 2017/2018. L'EFTP public connaît un accroissement de ses effectifs. Il enregistre les 2/3 des effectifs de l'EFTP post primaire.

Selon le statut des établissements, 68% des nouveaux entrants au post-primaire s'orientent au public contre 72% en 2017/2018.

ORIENTATION EN FIN DE PRIMAIRE

✚ Situation en fin de primaire

	2013/2014	2014/2015	2015/2016	2016/2017	2017/2018
Effectifs CM2	356 676	337 609	351 400	386 983	397 039
Admis au Certificat d'études primaires	270 299	227 464	198 421	257 768	261 175
Taux de réussite au certificat en %	82,2	73,5	62,1	73,7	65,8

✚ Orientation en fin de primaire

	2014/2015	2015/2016	2016/2017	2017/2018	2018/2019
Technique et professionnel	1 916	1 471	1 558	1 911	1 994
CAP professionnel public	1 016	754	958	1 237	1 359
CAP professionnel privé	900	717	600	674	635
Général	236 780	220 580	214 013	262 063	245 635
enseignement Général public	167 407	156 454	153 053	189 286	169 320
enseignement général privé	64 077	61 284	57 101	69 190	73 079
Cours du soir	5 296	2 842	3 859	3 587	3 236
Titulaire du CEP accédant au Post primaire	238 696	222 051	215 571	263 974	247 629
Titulaires du CEP n'accédant pas au Post primaire	31 603	5 413	-17 150	-6 206	13 546
Effectif CM2 n'accédant pas au Post primaire	117 980	115 558	135 829	123 009	149 410
Taux de transition primaire – post primaire	66,9%	65,8%	61,3%	68,2%	62,4%

Points saillants

- + Baisse du TBA ;
- + IPS Sahel toujours en dessous de 1

Commentaire

En 2018/2019, le TBA au post-primaire est de 45,7%. L'accès des filles comparativement à celui des garçons s'est amélioré. Le TBA des filles et celui des garçons se situent respectivement à 48,1% et 43,5%.

Le TBA a enregistré une baisse significative de 4,2 points de pourcentage par rapport à l'année scolaire précédente. La baisse est de 3,9 points par rapport à l'année 2014/2015.

Sur les cinq dernières années, la baisse du TBA des garçons est plus importante que celle du TBA des filles (5 points pour les garçons contre 2,7 points pour les filles). L'indice de parité des sexes est passé de 1,05 en 2014/2015 à 1,10 en 2018/2019. La parité atteinte au niveau national en 2014/2015 est toujours une réalité en 2018/2019 dans 12 régions, sauf dans le Sahel où l'indice de parité des sexes est à 0,9.

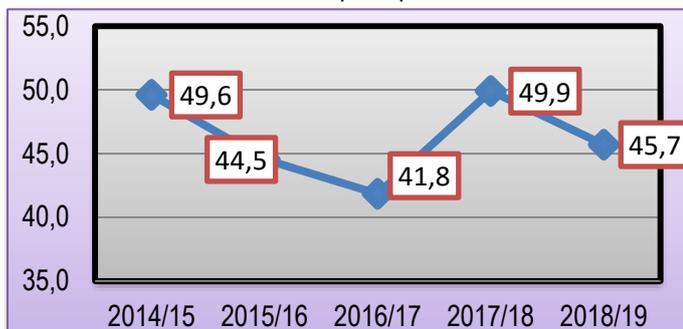
L'effectif des nouveaux inscrits en 6ème/AP croît moins vite que la population en âge d'entrer en 6ème (Cf graphique : Evolution des nouveaux inscrits en 6ème et la population de 12 ans (indice base 100 en 2014/2015)).

Une observation par région montre l'existence de fortes disparités. Ce taux varie de 9,5% au Sahel à 64,5% pour la région du Centre. A part la région du Centre-Nord, toutes les autres régions ont enregistré une baisse de leur TBA. La plus forte baisse s'observe dans la région de la Boucle du Mouhoun et la plus faible dans la région de l'Est.

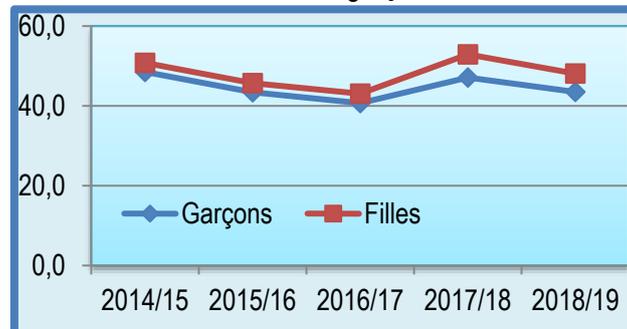
TAUX BRUT D'ADMISSION AU POST-PRIMAIRE

Niveau en 2018/2019			Variation par rapport à	
Burkina Faso	Fille	Indice de Parité	2017/2018	2014/2015
45,7	48,1	1,10	-4,2	-3,9

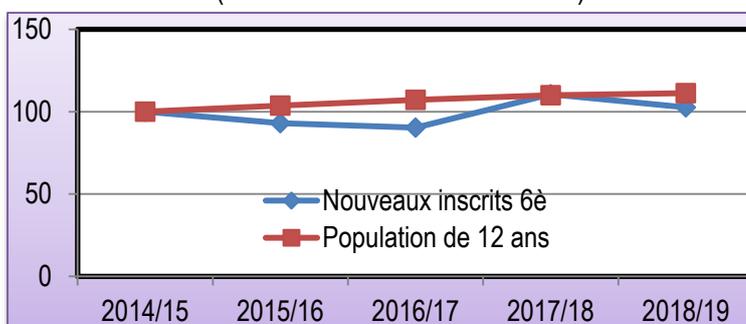
Evolution du TBA au post-primaire



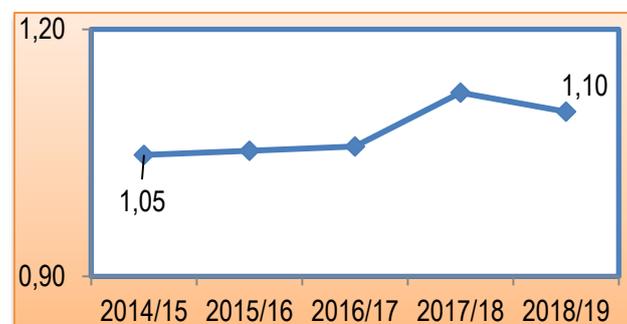
TBA des filles et des garçons



Evolution des nouveaux inscrits en 6^{ème} et la population de 12 ans (indice base 100 en 2014/2015)



Indice de parité F/G du TBA



Disparités régionales

Régions	TBA 6 ^{ème} en 2018/2019	Variation / 2018	Parité
Boucle du Mouhoun	41,0	-9,7	1,18
Cascades	42,1	-3,7	1,02
Centre	64,5	-4,3	1,17
Centre-Est	45,5	-2,9	1,01
Centre-Nord	36,7	2,0	1,13
Centre-Ouest	57,2	-6,9	1,07
Centre-Sud	57,5	-4,9	1,15
Est	33,8	-0,6	1,01
Hauts-Bassins	52,6	-2,4	1,11
Nord	47,2	-9,3	1,10
Plateau Central	54,0	-3,1	1,21
Sahel	9,5	-4,1	0,90
Sud-Ouest	42,9	-4,4	1,03
Burkina Faso	45,7	-4,2	1,1
Médiane	45,5	-4,1	1,10
Intervalle de variation	[9,5 64,5]	[-9,7 2]	[0,9 1,2]

TAUX BRUT DE SCOLARISATION AU POST-PRIMAIRE

Points Saillants

- ✚ Taux brut de scolarisation au post primaire faible et en baisse ;
- ✚ Seulement une région n'a pas encore atteint la parité des sexes ;
- ✚ Disparités régionales très fortes.

Commentaire

En 2018/2019, le taux brut de scolarisation au post-primaire est de 50,5% contre 52% l'année précédente soit une baisse de 1,5 point de pourcentage. Toutefois, par rapport à 2014/2015, il y'a eu un gain de 5,6 points de pourcentage.

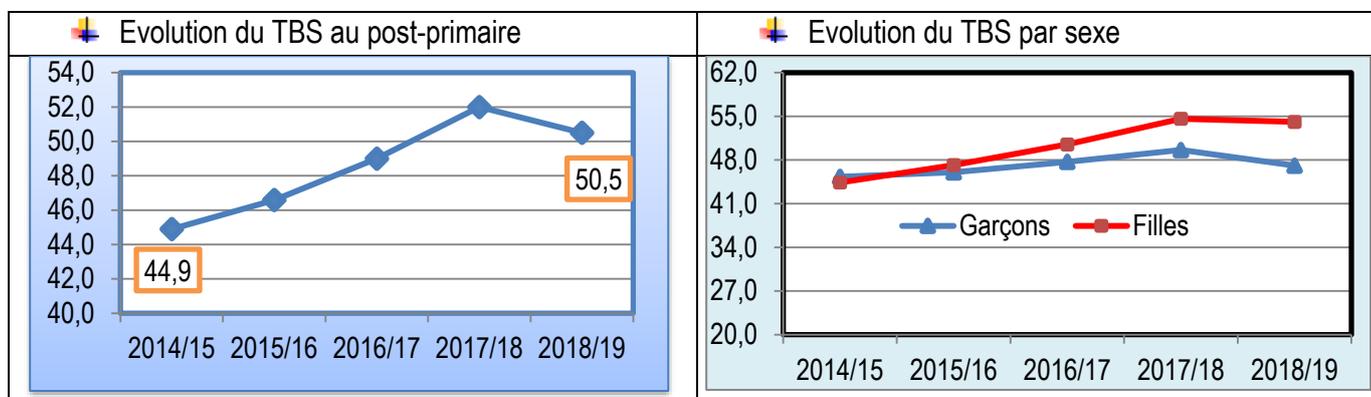
Le TBS du post-primaire des filles est de 54,1% en 2018/2019 contre 47,1% pour les garçons. Le TBS des garçons a beaucoup plus baissé (-2,5 points) que celui des filles (-0,5 point). L'indice de parité des sexes est passé de 1,10 en 2017/2018 à 1,15 en 2018/2019. Seule la région du Sahel a un IPS en dessous de 1.

En 2018/2019, toutes les régions, excepté le Centre-Est, le Centre-Nord et le Centre-Ouest ont connu une baisse de leur TBS. Il existe toujours de fortes disparités entre les régions. En effet, 5 régions ont leur TBS supérieur à la moyenne nationale. Le Sahel enregistre le plus faible TBS (9,4%) et le Centre le plus fort TBS (72,6%).

TAUX BRUT DE SCOLARISATION AU POST-PRIMAIRE

✚ Situation du TBS Post-primaire en 2019

Niveau en 2018/2019			Variation par rapport à	
Ensemble	Fille	Indice de Parité	2017/2018	2014/2015
50,5	54,1	1,15	-1,5	5,6



✚ Disparités régionales

Régions	TBS 2018/19	Variation/ 2018	Parité
Boucle du Mouhoun	50,4	-2,5	1,24
Cascades	50,0	-0,9	1,03
Centre	72,6	-3,2	1,27
Centre-Est	48,0	0,2	1,08
Centre-Nord	37,8	1,5	1,18
Centre-Ouest	64,6	0,5	1,06
Centre-Sud	57,7	-4,5	1,16
Est	36,0	-1,2	1,05
Hauts-Bassins	58,4	-0,7	1,13
Nord	49,6	-2,8	1,18
Plateau Central	57,0	-0,4	1,25
Sahel	9,4	-4,2	0,88
Sud-Ouest	47,7	-2,8	1,03
Burkina Faso	50,5	-1,5	1,15
Médiane	50,0	-1,2	1,1
Intervalle de variation	[9,4 72,6]	[-4,5 1,5]	[0,9 1,3]

Points Saillants

- ✚ Atteinte de la parité entre les sexes ;
- ✚ Persistance des disparités régionales.

Commentaire

En 2018/2019, le Taux d'achèvement (TACH) du post-primaire est de 38,9%. Ce qui montre que sur 100 enfants d'une génération seulement 40 accèdent en dernière année du post-primaire avec ou sans redoublement. Le TACH enregistre cette année une variation annuelle négative de 1,7 point par rapport à l'année précédente.

Durant les cinq dernières années, le TACH a connu une croissance de 12,5 points passant ainsi de 26,4% en 2014/2015 à 38,9% en 2018/2019.

Selon le sexe, le TACH des filles est passé de 42,1% à 41,7% entre 2017/2018 et 2018/2019 soit une baisse de 0,4 point ; celui des garçons de 39,2% à 36,3% au cours de la même période soit une baisse de 3 points. L'indice de parité entre les sexes est de 1,15 en 2018/2019.

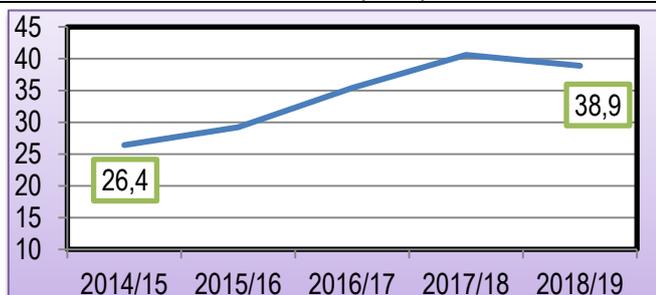
Les disparités entre les régions persistent et s'accroissent puisque le TACH varie de 66,3% dans le Centre à 6,5% au Sahel soit un écart de 60 points. Comme l'année précédente, seules les régions du Centre, du Centre-Ouest, des Hauts-Bassins et du Plateau Central ont un taux d'achèvement du post primaire supérieur à celui du niveau national.

L'analyse du taux brut d'admission et du taux d'achèvement montre que l'écart important entre le nombre d'élèves qui accèdent au post-primaire et ceux qui l'achèvent en 2014/2015 se rétrécit au fil des ans. En effet, l'écart est passé de 23,6 points en 2014/2015 à 6,8 points en 2018/2019 ; cela témoigne d'une baisse de la déperdition.

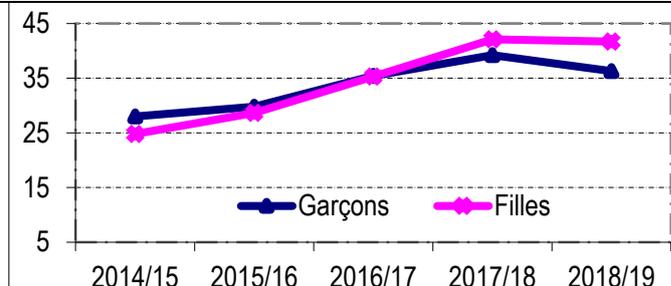
TAUX D'ACHEVEMENT AU POST-PRIMAIRE

Niveau en 2018/2019			Variation par rapport à	
Ensemble	Fille	Indice de Parité	2017/2018	2014/2015
38,9	41,7	1,15	-1,7	12,5

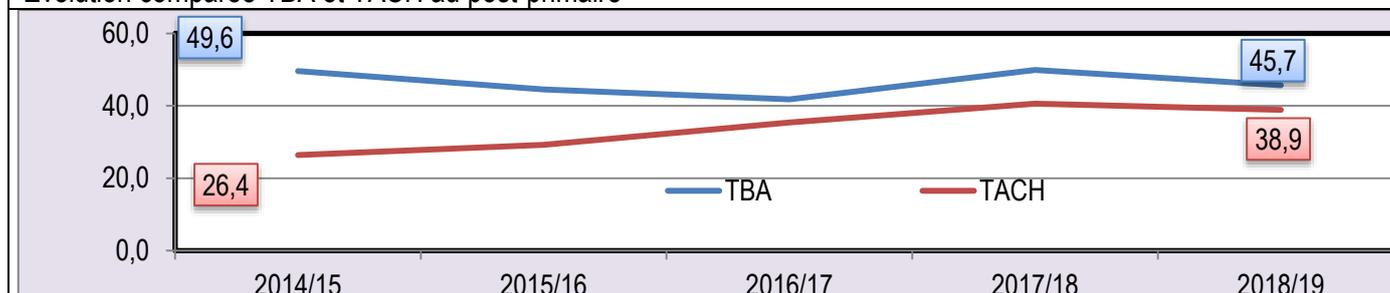
Evolution du TACH au post-primaire



Evolution du TACH selon le sexe



Evolution comparée TBA et TACH au post-primaire



Disparités régionales

Régions	TACH 2018/2019	Variation/2017/2018	Parité
Boucle du Mouhoun	36,1	-3,90	1,16
Cascades	34,2	0,80	0,93
Centre	66,3	-6,00	1,34
Centre-Est	34,3	0,80	1,17
Centre-Nord	31,2	0,50	1,18
Centre-Ouest	46,5	1,60	1,00
Centre-Sud	37,1	-0,90	1,10
Est	27,5	-4,50	0,97
Hauts-Bassins	44,3	-3,30	1,10
Nord	36,8	-0,10	1,15
Plateau Central	42,0	1,20	1,19
Sahel	6,5	-2,10	0,83
Sud-Ouest	29,9	1,60	0,88
Burkina Faso	38,9	-1,70	1,15
Médiane	36,10	-0,10	1,10
Intervalle de variation	[6,5 66,3]	[-6 1,6]	[0,8 1,3]

Partie III : ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

Points saillants

- + TAMA des filles plus élevé que celui des garçons ;
- + Contribution notable du privé ;
- + Inégale répartition de l'offre.

Commentaire

En 2018/2019, l'enseignement secondaire a enregistré 295 718 élèves dont 43,3% de filles. Le privé a accueilli 50,2% de l'effectif total. Quant à l'EFTP, ce sont 8,5% des scolarisés qui s'y sont inscrits. Comparativement à 2017/2018, l'effectif du secondaire s'est accru de 28,2%. Entre 2014/2015 et 2018/2019, le taux d'accroissement moyen annuel (TAMA) est de 17,9%. Le TAMA de l'effectif des filles est de 21,2% contre 15,6% pour celui des garçons sur la même période.

Un élève sur deux est inscrit au privé. Le privé reprend à nouveau son dynamisme dans la fourniture de l'offre éducative (Cf le graphique : Effectif des élèves selon le statut (Indice Base 100 en 2014/15). L'accroissement des effectifs entre 2014/2015 et 2018/2019 est plus important dans le privé (TAMA de 18,4%) que dans le public (TAMA de 17,3%). Les cours du soir ou structures à temps partiel qui ont offert une chance à 5 817 élèves en 2017/2018 voient leurs effectifs en hausse de 1 066 élèves en 2018/2019.

Une répartition des effectifs du secondaire par type d'enseignement indique que 91,5% des élèves sont inscrits dans l'enseignement général. L'EFTP, peu développé, accueille 25 270 élèves soit environ 8,5% de l'effectif total. Durant les cinq (5) dernières années, l'effectif de l'EFTP a évolué en dents de scie avec un TAMA de 3%.

Entre les deux dernières années, l'ensemble des régions ont vu leurs effectifs croître. L'accroissement des effectifs au niveau des régions a varié de 406 élèves dans le Sahel à 10 506 élèves dans le Centre. En comparant le poids de la population scolarisable à celui de la population scolarisée, il ressort que dix (10) régions sur les treize (13) sont toujours sous scolarisées (Cf : tableau sur les disparités régionales ci-dessous).

Notes méthodologiques :

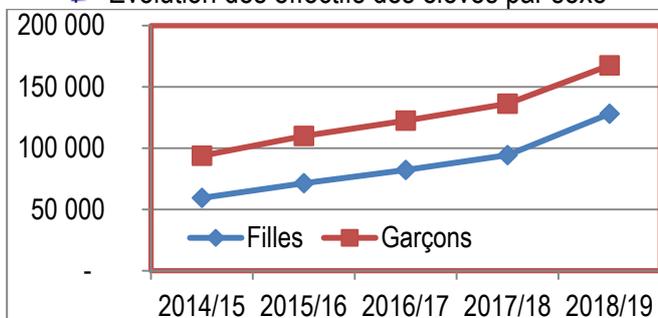
TAMA= Taux d'accroissement moyen annuel

Sources : Enquêtes annuelles/DGESS/MENAPLN

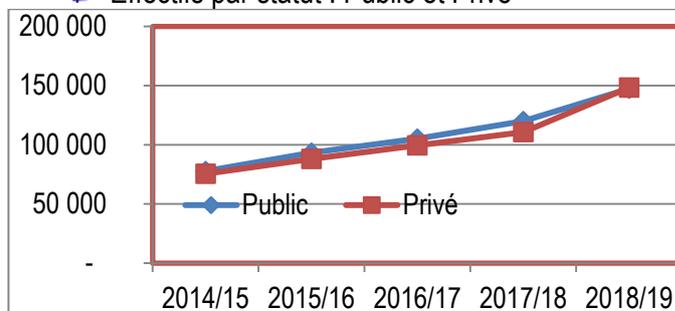
EFFECTIF DES ELEVES AU SECONDAIRE

Effectif 2018/2019	% Filles	% EFTP	% Privé	% cours du soir	Evolution 2017/2018		Evolution 2014/2015	
					En effectif	en %	en effectif	en %
295 718	43,3	8,5	50,15	2,3	65 065	28,2	142 492	93,0

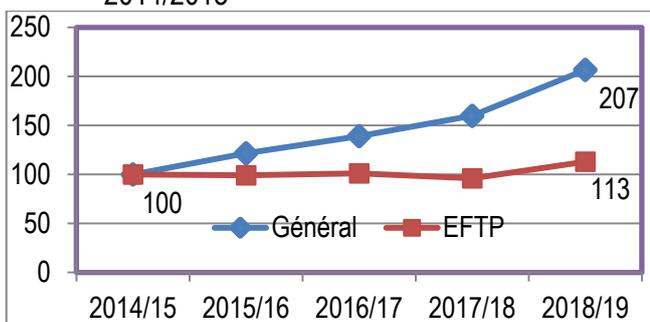
Evolution des effectifs des élèves par sexe



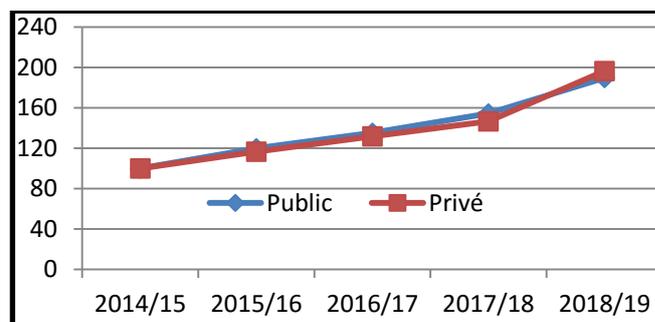
Effectifs par statut : Public et Privé



Evolution ESG et EFTP en indice base 100 en 2014/2015



Evolution des effectifs de l'EFTP



Les disparités régionales

Régions	Effectifs 2018/2019	Effectifs 2017/2018	Evolution/2017/2018		Poids de la population scolarisée en %	Poids de la population scolarisable en %
			en effectif	en %		
Boucle du Mouhoun	27 039	19 860	7 179	36,1	9,1	9,6
Cascades	10 592	7 787	2 805	36,0	3,6	4,3
Centre	78 926	68 424	10 502	15,3	26,7	15,8
Centre-Est	20 027	14 988	5 039	33,6	6,8	7,6
Centre-Nord	16 533	11 595	4 938	42,6	5,6	8,0
Centre-Ouest	27 306	20 009	7 297	36,5	9,2	8,1
Centre-Sud	11 025	8 694	2 331	26,8	3,7	4,1
Est	16 628	11 530	5 098	44,2	5,6	8,2
Hauts-Bassins	39 532	30 218	9 314	30,8	13,4	11,5
Nord	22 098	17 298	4 800	27,7	7,5	7,9
Plateau Central	12 597	9 802	2 795	28,5	4,3	4,4
Sahel	3 362	2 956	406	13,7	1,1	6,6
Sud-Ouest	10 053	7 492	2 561	34,2	3,4	3,9
Burkina Faso	295 718	230 653	65 065	28,2	100	100
Médiane	16 628	11 595	4 938	33,62	5,6	7,9
Intervalle de variation	[3362 78926]	[2956 68424]	[406 10502]	[13,7 44,2]	[1,1 26,7]	[3,9 15,8]

Points saillants

- + Hausse du taux de transition du post-primaire au secondaire ;
- + Prédominance du secteur privé dans l'EFTP.

Commentaire

En 2018/2019, l'enseignement secondaire accueille 119 249 nouveaux élèves. Cet effectif connaît une hausse de 58% par rapport à 2017/2018. Malgré cette hausse, on enregistre 13 874 titulaires du BEPC/CAP soit 10,4% qui sont hors du cycle secondaire. Cette situation s'expliquerait entre autres, par le taux de réussite aux différents examens qui fluctue d'une année à une autre ou par l'insuffisance des capacités d'accueil. Les taux de succès au BEPC et au CAP session 2018 sont respectivement de 42,9% et 39,7%.

Le taux de transition du post-primaire au secondaire en 2018/2019 est en hausse passant ainsi de 34,4% en 2017/2018 à 43,2%. Ce taux signifie que l'on a un peu plus de 2 élèves sur 5 de la classe de 3^{ème} qui ont accès en 2^{nde} ou BEP1.

Selon l'orientation, 91,5% des nouveaux entrants en seconde poursuivent leurs études dans l'enseignement secondaire général contre 8,5% dans l'enseignement et la formation techniques et professionnels. Le pourcentage des entrants dans l'EFTP s'est accru de 0,4 point de pourcentage par rapport à l'année précédente (8,1%).

Au niveau de l'enseignement secondaire général, les établissements publics accueillent 53% des nouveaux entrants tandis qu'au niveau de l'EFTP, ce sont les établissements privés qui accueillent le plus grand nombre (55%) au secondaire.

Notes méthodologiques :

Taux de transition= Pourcentage des nouveaux admis en classe seconde et première année BEP par rapport à l'effectif des élèves des classes de troisième et de AFP3 de l'année scolaire précédente

Source : Annuaire statistiques du MENAPLN, Synthèses des annuaires statistiques/DGESS/MENAPLN

ORIENTATION EN FIN DE POST-PRIMAIRE

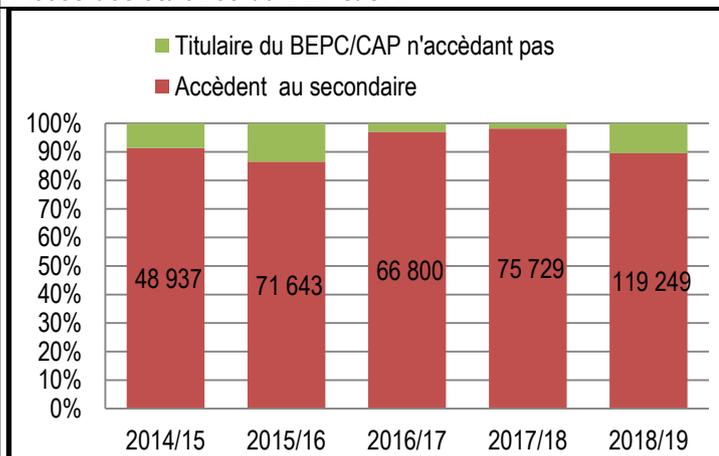
✚ Situation en fin de post-primaire

Années	2013/2014	2014/2015	2015/2016	2016/2017	2017/2018
Elèves en fin de classe de troisième	153 092	177 254	191 397	220 104	276 106
Admis au BEPC/CAP	53 588	82 726	68 810	77 131	133 123

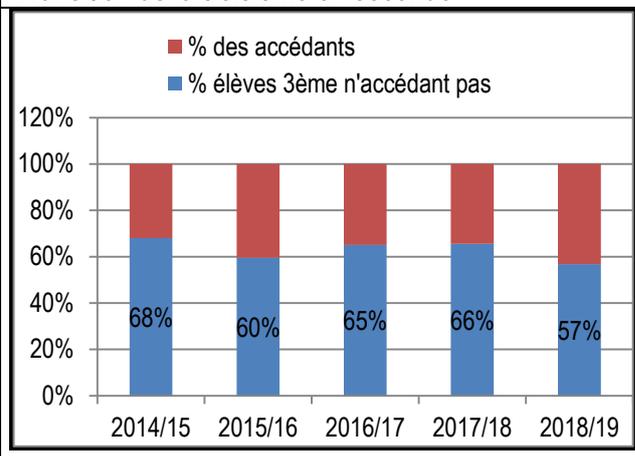
✚ Orientation en fin de post primaire

	2014/15	2015/16	2016/17	2017/18	2018/19
orientation en BEP public (nouveaux inscrits en 1ère année)	1 896	1 760	2 091	2 166	3 762
orientation en BEP privé (nouveaux inscrits en 1ère année)	2 304	2 331	2 051	2 066	3 440
orientation en seconde Technologique privé	1 661	2 146	1 726	1 387	2 188
orientation en seconde Technologique public	605	548	487	513	780
Orientation vers un secondaire professionnel	6 466	6 785	6 355	6 132	10 170
orientation en seconde en lycée public	25 932	37 536	35 126	40 762	57 770
orientation en seconde en lycée privé	16 539	27 322	25 319	28 835	51 309
orientation en seconde Général	42 471	64 858	60 445	69 597	109 079
Accèdent au secondaire	48 937	71 643	66 800	75 729	119 249
Titulaire du BEPC/CAP n'accédant pas	4 651	11 083	2 010	1 402	13 874
Elèves de 3e n'accédant pas au secondaire	104 155	105 611	124 597	144 375	156 857
Taux de transition	32,0	40,4	34,90	34,41	43,2
Part du Privé (%)	41,9	44,4	43,6	42,6	47,7
Part de l'enseignement technique (%)	13,2	9,5	9,5	8,1	8,5

Accès des titulaires du BEPC/CAP



Transition de la troisième en seconde



Points saillants

- ✚ Cible parité du PNDES 2018 non atteinte ;
- ✚ Hausse du taux brut d'admission dans toutes les régions ;
- ✚ Fortes disparités du TBA entre les régions.

Commentaire

L'année scolaire 2018/2019 connaît un taux brut d'admission(TBA) national de 25% au secondaire, soit une hausse de 8,4 points de pourcentage par rapport à 2017/2018 et de 12,9 points par rapport 2014/2015.

Entre 2017/2018 et 2018/2019, le TBA des garçons est passé de 18,9% à 26,8% et celui des filles de 14,2% à 23,2%. L'écart entre les deux TBA s'est réduit, améliorant ainsi l'indice de parité qui est passé de 0,75 en 2017/2018 à 0,87 en 2018/2019. Malgré le gain de 0,12 point, l'indice de parité reste en deçà de la cible du PNDES 2018 qui est de 1. Une situation qui pourrait s'expliquer par la persistance de pesanteurs socio-économiques et culturelles qui affectent principalement la scolarisation des filles.

L'âge légal d'accès en 1^{ère} année du secondaire est de 16 ans. Cependant, les données du TBA en seconde par âge spécifique indiquent que la majorité des nouveaux inscrits en 2^{nde}/BEP1 ont un âge supérieur à 16 ans. Ceux de 17, 18 et 19 ans ont respectivement un TBA de 3,9% ; 5,3% et 4,9% contre 2,6% pour les 16 ans.

Toutes les régions ont connu une hausse de leur TBA par rapport à l'année 2017/2018. Trois régions sur les treize ont un TBA supérieur à la moyenne nationale qui est de 25%.

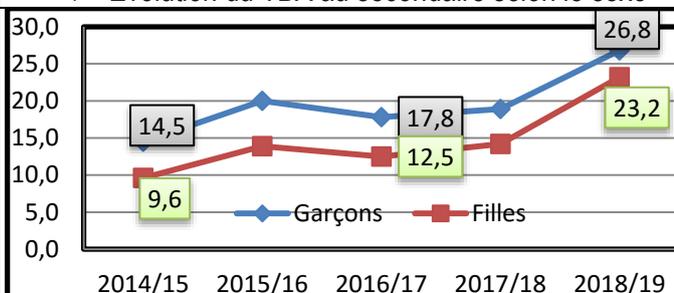
La comparaison du TBA et du taux d'achèvement au secondaire montre que l'écart entre les deux taux qui s'était rétréci entre 2016/2017 et 2017/2018 a considérablement augmenté entre 2017/2018 et 2018/2019. Cet écart est passé de 4 points à 1,8 points entre 2016/2017 et 2017/2018, de 1,8 à 9,6 entre 2017/2018 et 2018/2019 (Cf graphique : Evolution des taux d'admission et d'achèvement au secondaire).

TAUX BRUT D'ADMISSION AU SECONDAIRE

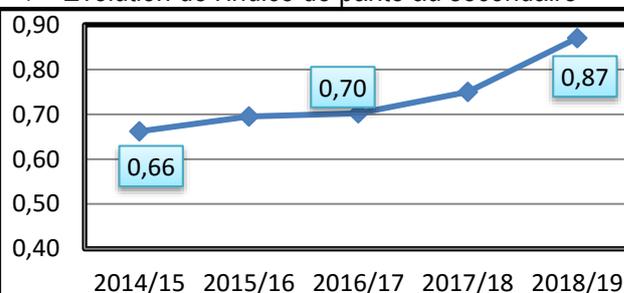
Situation 2019

Niveau en 2018/2019			Variation par rapport à	
Burkina Faso	Fille	Indice de Parité	2017/2018	2014/2015
25,0	23,2	0,87	8,4	12,9

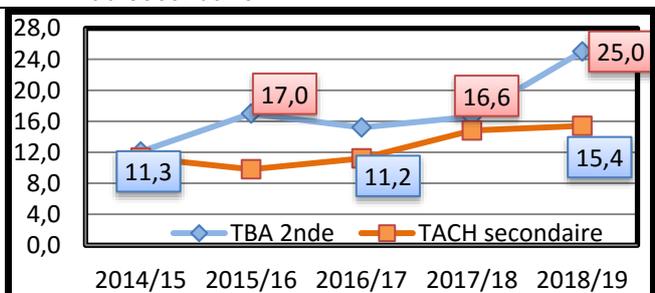
Evolution du TBA au secondaire selon le sexe



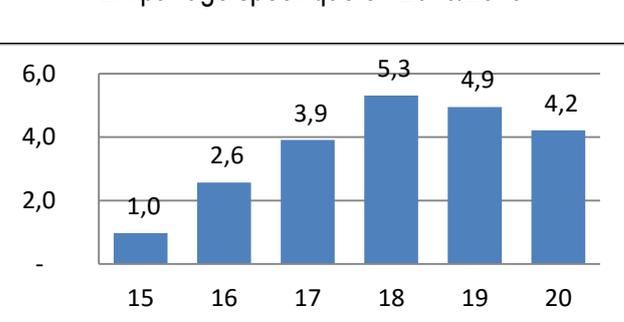
Evolution de l'indice de parité au secondaire



Evolution des taux d'admission et d'achèvement au secondaire



TBA par âge spécifique en 2018/2019



Disparités régionales

Régions	TBA en 2nde 2018/2019	Parité	TBA en 2nde 2017/2018	variation en 2017/2018
Boucle du Mouhoun	24,1	0,92	15,7	8,4
Cascades	22,0	0,73	12,6	9,4
Centre	40,1	0,96	29,8	10,3
Centre-Est	22,8	0,89	15,8	7,0
Centre-Nord	18,4	0,84	10,3	8,1
Centre-Ouest	29,1	0,73	18,3	10,8
Centre-Sud	23,5	0,89	15,6	7,9
Est	18,5	0,74	11,0	7,5
Hauts-Bassins	29,7	0,85	18,9	10,8
Nord	23,5	0,83	15,7	7,8
Plateau Central	24,7	0,94	15,5	9,2
Sahel	4,6	0,71	3,3	1,3
Sud-Ouest	22,4	0,64	14,2	8,2
Burkina Faso	25,0	0,87	16,6	8,4
Médiane	23,5	0,84	15,6	8,2
Intervalle de variation	[4,6 40,1]	[0,6 1]	[3,3 29,8]	[1,3 10,8]

TAUX BRUT DE SCOLARISATION AU SECONDAIRE

Points saillants

- ✚ Progression timide du TBS au secondaire ;
- ✚ Parité entre les sexes non encore atteinte ;
- ✚ Fortes disparités entre les régions.

Commentaire

En 2018/2019, le taux brut de scolarisation (TBS) du secondaire est de 21,6%, soit une hausse de 4 points par rapport à 2017/2018. La progression du TBS du secondaire demeure faible entre 2014/2015 et 2018/2019 il y a eu un gain de 8,4 points de pourcentage.

En 2018/2019, le TBS des garçons est de 24,2% contre 19% pour les filles soit un indice de parité des sexes de 0,78. L'amélioration de l'indice de parité reste aussi timide. De 0,62 en 2014/2015, il n'a progressé que de 0,16 point.

En 2018/2019, parmi les élèves du secondaire la proportion de ceux ayant l'âge légal (16-18 ans) est minoritaire. Cela veut dire que la majorité des élèves, arrivent tardivement au secondaire. En effet, ceux de 19 et 20 ans ont les TBS par âge spécifique les plus élevés avec respectivement 11,4% et 11,2%.

Les disparités entre régions demeurent importantes. Les régions du Centre, des Hauts-Bassins et du Centre-Ouest ont les taux bruts de scolarisation au secondaire les plus élevés, respectivement 36,4% ; 25,1% et 24,7%. Les TBS au secondaire les plus faibles sont constatés dans les régions du Sahel (3,7%), de l'Est (14,8%) et du Centre-Nord (15,1%).

Notes méthodologiques :

Taux Brut de Scolarisation au secondaire= rapport entre les effectifs des élèves inscrits au secondaire et la population âgée de 16 à 18 ans en 2008/09 et 17-19 avant cette date.

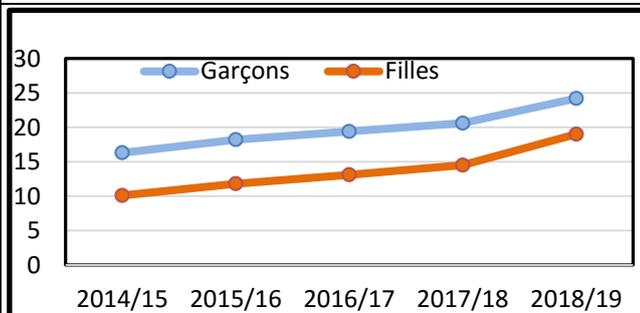
Sources : Annuaire statistiques DGESS/MENAPLN

TAUX BRUT DE SCOLARISATION AU SECONDAIRE

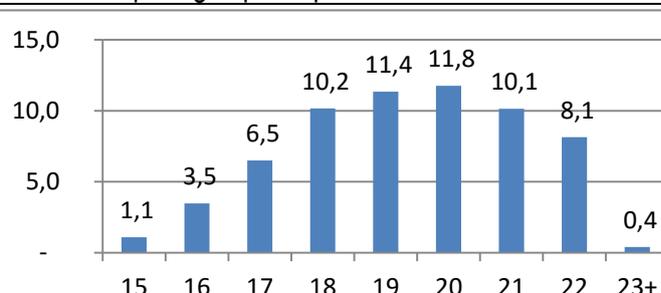
📌 Situation 2019

Niveau en 2018/2019			Variation par rapport à	Variation par rapport à
Ensemble	Fille	Indice de Parité	2017/2018	2014/2015
21,6	19,0	0,78	4,0	8,4

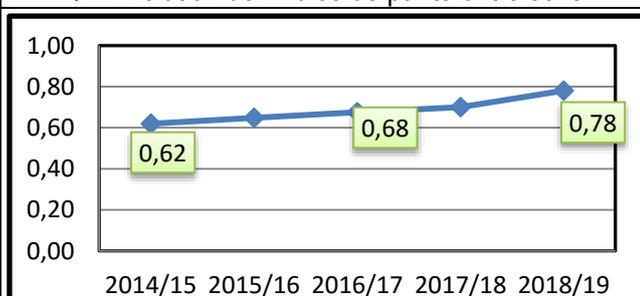
📌 Evolution des TBS selon le sexe



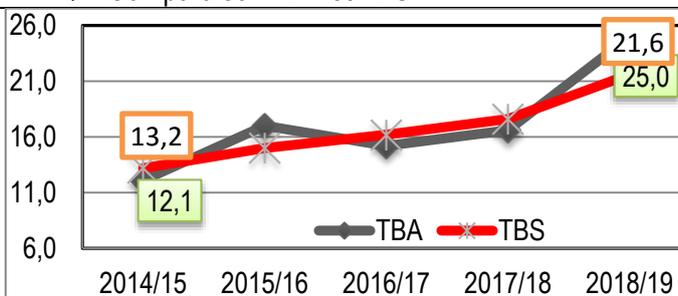
📌 TBS par âge spécifique



📌 Evolution de l'indice de parité entre sexe



📌 Comparaison TBA et TBS



📌 Disparités régionales

Régions	TBS au secondaire 2017/2018	Parité F/G	TBS secondaire 2016/2017	variation par rapport à 2016/17
Boucle du Mouhoun	20,6	0,81	15,7	4,9
Cascades	18,0	0,68	13,8	4,2
Centre	36,4	0,94	33,1	3,3
Centre-Est	19,4	0,79	15,1	4,3
Centre-Nord	15,1	0,68	11,0	4,1
Centre-Ouest	24,7	0,63	18,8	5,9
Centre-Sud	19,6	0,79	16,1	3,5
Est	14,8	0,61	10,7	4,1
Hauts-Bassins	25,1	0,78	20,0	5,1
Nord	20,6	0,69	16,7	3,9
Plateau Central	20,8	0,80	16,8	4,0
Sahel	3,7	0,65	3,4	0,3
Sud-Ouest	19,0	0,61	14,7	4,3
Total National	21,6	0,78	17,6	4,0
Médiane	19,6	0,69	15,7	3,9
Intervalle de variation	[3,7 36,4]	[0,6 0,9]	[3,4 33,1]	[0,3 5,9]

Points saillants

- ✚ Hausse légère du TACH au secondaire de 0,6 point ;
- ✚ Fortes disparités entre les régions ;
- ✚ Disparité entre filles et garçons.

Commentaire

En 2018/2019, le taux d'achèvement du secondaire est de 15,4%, soit une hausse de 0,6 point par rapport à l'année précédente. Sur la période 2014/2015 à 2018/2019, le taux d'achèvement du secondaire est passé de 11,3% à 15,4%.

Le taux d'achèvement des filles est de 12,9% contre 17,8% au niveau des garçons. L'indice de parité est passé de 0,67 à 0,72 par rapport à l'année précédente. Le TACH des filles croît plus vite que celui des garçons à partir de 2017/2018.

Une comparaison du TACH avec le TBS ou le TBA fait apparaître des écarts importants qui varient d'une année à une autre et cela en fonction des résultats des examens. La faible évolution du taux d'achèvement est entretenue par la faiblesse des rendements internes du système éducatif.

Au secondaire, la majorité des sortants sont d'un âge plus élevé que l'âge statutaire (18 ans). Ainsi, le graphique par âge spécifique montre que le TACH des 18 ans se situe à 1,7%, pendant que celui des 20, 21 et 22 ans se chiffrent respectivement à 3,7%, 4,2% et 4,1%.

Les disparités entre les régions sont très importantes. Le TACH varie de 2,6% dans la région du Sahel à 30,2% dans la région du Centre. Seulement trois régions (Centre, Hauts-Bassins et Centre-Ouest) ont un TACH supérieur à la moyenne. L'indice de parité des régions est très disparate également ; il varie de 0,48 pour la région de l'Est à 0,98 pour la région du Centre.

Notes méthodologiques :

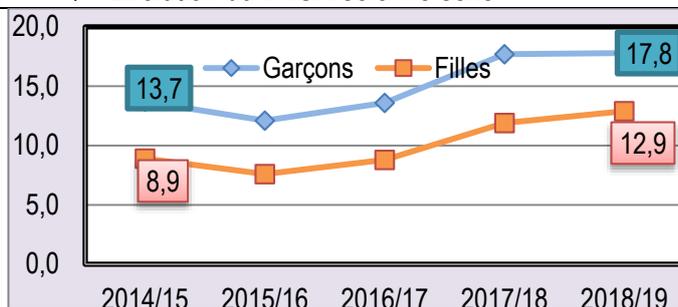
Taux d'achèvement du secondaire= rapport entre les effectifs des élèves nouvellement admis en dernières années du secondaire (2^e année BEP ou Bac pro et Terminales) et la population âgée de 18 ans en 2008/09 et 19 ans avant cette date.

Sources : Annuaire statistique DGESS/MENAPLN

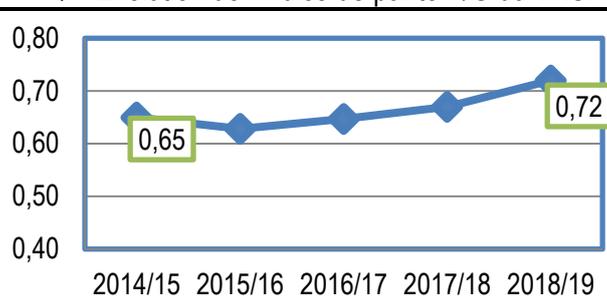
TAUX D'ACHEVEMENT AU SECONDAIRE

Niveau en 2018/2019			Variation par rapport à	
Ensemble	File	Indice de Parité	2017/2018	2014/2015
15,4	12,9	0,72	0,6	4,1

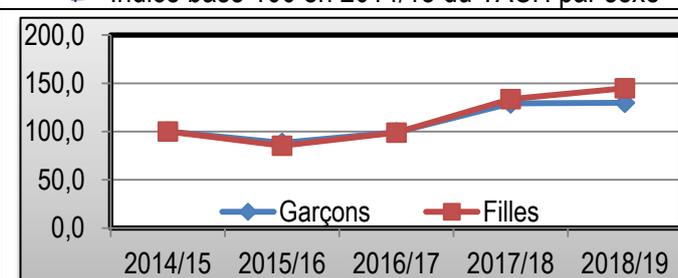
Evolution du TACH selon le sexe



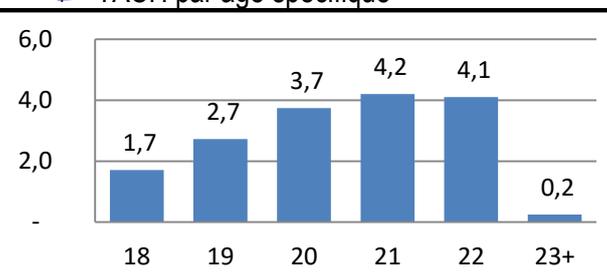
Evolution de l'indice de parité F/G du TACH



Indice base 100 en 2014/15 du TACH par sexe



TACH par âge spécifique



Disparités régionales

Régions	TACH en 2018/2019	Parité F/G	TACH en 2017/18	Variation en 2017/2018
Boucle du Mouhoun	12,6	0,73	12,0	0,6
Cascades	12,2	0,62	11,1	1,1
Centre	30,2	0,98	31,1	-0,9
Centre-Est	12,8	0,66	11,4	1,4
Centre-Nord	11,4	0,50	8,8	2,6
Centre-Ouest	16,6	0,58	16,6	0,0
Centre-Sud	12,6	0,63	10,4	2,2
Est	8,3	0,48	8,9	-0,6
Hauts-Bassins	16,7	0,73	15,8	0,9
Nord	15,0	0,56	13,7	1,3
Plateau Central	14,9	0,63	13,9	1,0
Sahel	2,6	0,62	2,5	0,1
Sud-Ouest	10,4	0,52	10,4	0,0
Burkina Faso	15,4	0,72	14,8	0,6
Médiane	12,6	0,62	11,4	0,9
Intervalle de variation	[2,6 30,2]	[0,5 1]	[2,5 31,1]	[-0,9 2,6]

PARTIE IV : GROSSESSES, VIOLENCES ET CAUSES D'ABANDON

Points saillants

- ✚ Augmentation du nombre de cas de grossesse en milieu scolaire ;
- ✚ Augmentation du nombre de cas de violence en milieu scolaire ;
- ✚ Orpaillage, principale cause d'abandon scolaire.

Commentaire

En 2017/2018, le nombre de cas de grossesse en milieu scolaire était de 7 565. Il a évolué de 7,3% par rapport à l'année 2016/2017 (7 050 cas). Selon la tranche d'âge, plus de la moitié des cas ont un âge compris entre 15 et 18 ans (51,2%). Les plus de 18 ans représentent 45,3% et les moins de 15 ans 3,5%.

Malgré l'augmentation du nombre de cas de grossesse en milieu scolaire en 2017/2018, le nombre de cas des moins de 15 ans a baissé de 42,2% et celui de 15-18 ans de 5,6%.

Selon le niveau d'étude, le nombre de cas de grossesse augmente de la 6^{ème} à la 3^{ème}. Ce nombre diminue à partir de la 2nde jusqu'en 1^{ère} pour augmenter un peu en T^{le}. Au post primaire, le nombre de cas devient plus important quand le niveau augmente. On constate un phénomène inverse quand on est au secondaire.

Les cas de violence au post-primaire et secondaire se chiffrent à 2 542 cas en 2017/2018 soit une augmentation de 15,1% par rapport à 2016/2017. Par type de violence, les violences verbales sont les plus nombreuses (67%), suivies des violences physiques (31%). Quant aux autres types de violence, ils ne représentent que 2% des cas. Selon le sexe, les filles subissent un peu plus de violence que les garçons avec 52% des cas.

En 2017/2018, les causes d'abandon sont multiples : L'orpaillage (50%), les grossesses (35%) et le mariage précoce (15%). Par rapport à 2016/2017, les abandons liés aux grossesses et mariages ont baissé par contre ceux liés à l'orpaillage est passé de 39% à 50%. Dans 8 régions sur les 13, la cause principale d'abandon est l'orpaillage. En effet, dans ces régions au moins 1 abandon sur 2 est dû à l'orpaillage.

Pour les cas de grossesse, ce sont les régions du Centre, du Centre-Ouest, des Hauts-Bassins et de l'Est qui sont les plus touchées avec respectivement 73%, 59%, 51% et 48% des cas. Dans toutes les régions, les abandons liés aux mariages précoces sont en baisse. Cette situation pourrait s'expliquer par les actions de sensibilisation menées par certaines directions ou partenaires du ministère.

Notes méthodologiques :

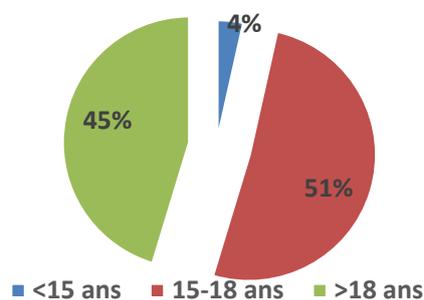
Violence physique : Actes visibles et facilement observables allant des blessures les plus bénignes à la mort en passant par les mutilations plus ou moins définitives laissant des traces indélébiles sur tout ou une partie du corps.

Violence verbale : renvoie à toute paroles injurieuses, calomnieuses, diffamantes et aux malédictions dans le but de nuire à une personne (élèves ou adultes)

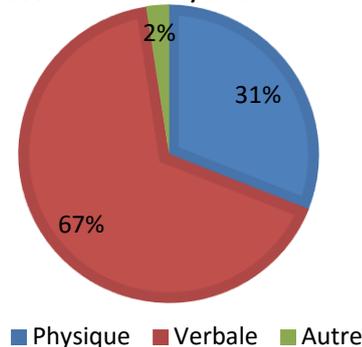
GROSSESSES, VIOLENCES ET CAUSES D'ABANDON

CAS DE GROSSESSES PAR AGE EN MILIEU SCOLAIRE				VICTIMES DE VIOLENCES MAJEURES EN MILIEU SCOLAIRE			
AGE	2016/2017	2017/2018	EVOLUTION (%)	TYPE DE VIOLENCES	2016/2017	2017/2018	EVOLUTION (%)
<15 ans	480	263	-45,2%	Physique	671	789	17,6
15-18 ans	4 101	3 872	-5,6%	Verbale	1355	1692	24,9
>18 ans	2 469	3 430	38,9%	Autre	182	61	- 66,5
TOTAL	7 050	7 565	7,3%	TOTAL	2208	2542	15,1

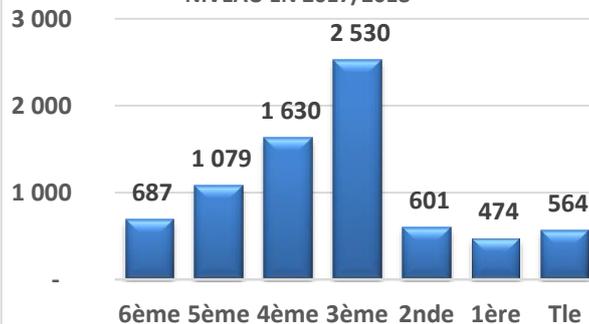
POURCENTAGE DES CAS DE GROSSESSES PAR AGE EN 2017/2018



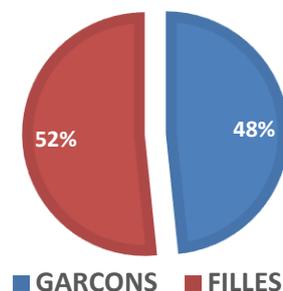
VICTIMES DE VIOLENCES MAJEURES EN MILIEU SCOLAIRE EN 2017/2018



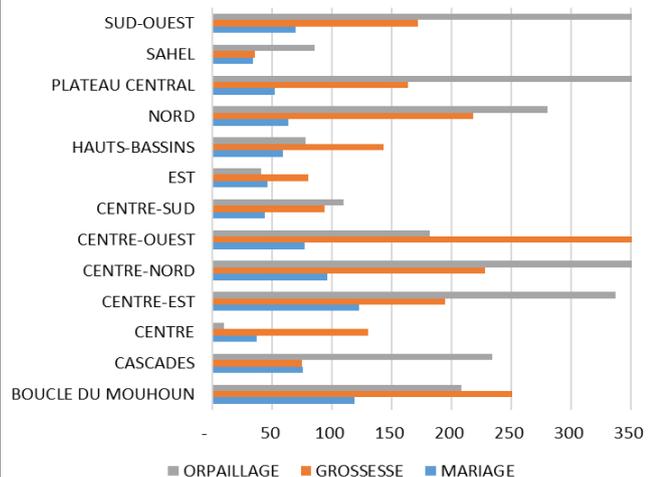
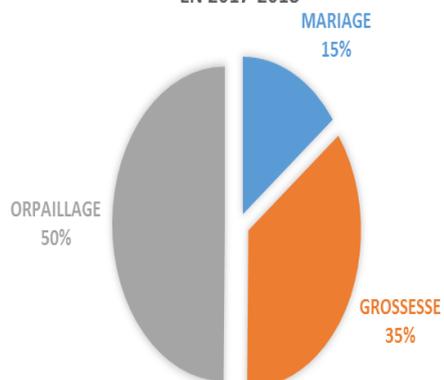
REPARTITION DES CAS DE GROSSESSES PAR NIVEAU EN 2017/2018



VICTIMES DE VIOLENCES MAJEURES EN MILIEU SCOLAIRE PAR SEXE EN 2017/2018



POURCENTAGE DES RAISONS D'ABANDONS SCOLAIRES EN 2017-2018



PARTIE V : RESSOURCES HUMAINES

Points saillants

- ✚ 1 enseignant sur 2 a un titre de capacité professionnelle ;
- ✚ Faible proportion d'enseignantes.

Commentaire général

En 2018/2019, le nombre d'enseignants qui assurent les cours dans les établissements d'enseignement post-primaire et secondaire est de 29 130 contre 27 094 en 2017/2018. Cet effectif a augmenté de 2 036 enseignants soit 7,6% entre les deux années scolaires.

La proportion des enseignantes est passée de 20,3% en 2017/2018 à 21,3% en 2018/2019. Les régions du Plateau Central, du Centre et du Centre-Ouest accueillent les plus grandes proportions de femmes dans l'enseignement post primaire et secondaire, soit respectivement 28,2%, 27,9% et 24,3% en 2018/2019.

La proportion d'enseignants ayant un titre de capacité professionnelle est de 57,6%. Les régions du Sud-Ouest (72,5%), du Centre (72,3%) et du Sahel (68,0%), ont les plus fortes proportions d'enseignants qualifiés. A l'opposé, les plus faibles proportions se retrouvent dans les régions de la Boucle du Mouhoun (47,1%), du Centre-Ouest (48,9%), et du Centre-Est (49,2%).

Une répartition des enseignants par âge indique que la population des enseignants est jeune. Seulement 7,8% de ceux-ci ont un âge supérieur ou égal à 45 ans et se retrouvent majoritairement dans les régions du Centre (28,2%) et des Hauts-Bassins (13,3%).

Le nombre d'interventions c'est-à-dire le nombre d'enseignants y compris les vacataires au public et au privé est de 57 706 en 2018/2019. Le privé accueille la majorité des interventions (56,7%) et cela s'explique par le fait que ces interventions sont assurées par les mêmes acteurs pour plusieurs structures privées.

PERSONNEL ENSEIGNANT

Situation de 2019

Effectif 2018/2019	% Femmes	% qualifiés	Evolution 2017/2018	
			En nombre	En %
29 130	21,3	57,6	2 036	7,6

✚ Disparités régionales

Agents du public, du privé (sauf vacataires) intervenant dans les établissements cours du jour						Ratio élève/classe ESG public	Ratio élève/classe privé	Nombre d'intervention 2017/18
Régions	Effectif 2018/19	% Femmes 2018/19	% qualifiés 2018/19	Effectif 2017/18	Variation en %/ 2017/18			
Boucle du Mouhoun	3137	18,5	47,1	2748	14,2	60	43	4484
Cascades	1281	17,1	57,1	1169	9,6	59	47	2171
Centre	4153	27,9	72,3	4218	-1,3	65	48	16827
Centre-Est	2387	19,6	49,2	2237	6,7	57	47	3351
Centre-Nord	2302	21,7	53,9	1983	16,1	54	44	3215
Centre-Ouest	3296	24,3	48,9	2977	10,7	59	45	5815
Centre-Sud	1507	20,4	65,2	1460	3,2	58	42	2013
Est	1457	17,5	49,6	1416	2,9	62	51	2594
Hauts-Bassins	3250	15,8	59,0	2892	12,4	62	53	7675
Nord	2510	22,1	52,3	2335	7,5	60	44	3714
Plateau Central	1765	28,2	64,2	1616	9,2	60	44	2937
Sahel	600	23,0	68,0	636	-5,7	49	34	788
Sud-ouest	1485	14,5	72,5	1407	5,5	54	33	2022
Total National	29 130	21,3	57,6	27094	7,6	59	47	57 606
Médiane	2302	20,4	57,1	1983	7,5	59	44	3215

Notes méthodologiques : Pour les enseignants du public, on a considéré tous les intervenants (c'est-à-dire toutes les situations administratives possibles).

Pour le privé, il a été considéré l'ensemble des enseignants sauf les vacataires et ceux qui interviennent dans les cours du soir.

PERSONNEL ADMINISTRATIF DANS LES ETABLISSEMENTS PUBLICS

Points saillants

- + Faible proportion de femmes aux postes de première responsabilité ;
- + Déficit important en conseiller principal.

Commentaire

Au cours de l'année scolaire 2018/2019, le personnel administratif dans les établissements publics est composé de 7 437 agents. Cet effectif est en hausse de 4,7% par rapport à l'année précédente. Le personnel administratif féminin représente 20,1%.

Le nombre de chefs d'établissements dans le public est de 1 841 dont 8% de femmes. Une comparaison avec le nombre d'établissements publics (2028) montre que 187 établissements ont fonctionné sans chefs d'établissements ou avec des intérimaires. Egalement 402 établissements sont sans intendant/économiste et 1312 sont sans conseiller principal/surveillant général.

En 2018/2019, le nombre de postes vacants dans les établissements publics en directeur/proviseur va de 2 dans la région du Centre à 55 dans la région du Nord. Les postes de première responsabilité sont tenus principalement par les hommes. Les régions du sahel (21%), Plateau central (13%), centre-nord (11%) et centre-Ouest (11%) sont celles qui ont les plus fortes proportions de femmes à des postes de responsabilité.

PERSONNEL ADMINISTRATIF DANS LES ETABLISSEMENTS PUBLICS

Effectif 2018/19	% Femmes	Evolution 2017/2018	
		En nombre	En %
7437	20,1	331	4,7

✚ Disparités régionales

Régions	Directeur/Provis eur	Censeur/ Directeur des Etudes	Intenda nt/Econ ome	Surveillant général/éco nome	Conseiller principal d'éducation/Surv eillant général	Conseiller/Attac hé/Assistant d'éducation/Surv eillant	Nombre d'établiss ements
Boucle du Mouhoun	241	23	124	15	153	244	256
Cascades	91	19	84	0	37	171	97
Centre	130	40	126	2	96	483	132
Centre-Est	180	27	165	9	82	252	186
Centre-Nord	158	26	128	12	4	197	185
Centre-Ouest	213	19	209	1	1	324	227
Centre-Sud	114	26	100	3	80	130	125
Est	118	11	113		1	193	129
Hauts-Bassins	188	44	189	4	123	256	201
Nord	127	22	113	10	33	147	182
Plateau Central	114	28	111	4	11	269	127
Sahel	39	6	40		27	70	43
Sud-ouest	128	20	124	4	68	143	138
Burkina Faso	1 841	311	1626	64	716	2 879	2 028

PARTIE VI : INFRASTRUCTURES ET EQUIPEMENTS

Points saillants

- ✚ Forte croissance du nombre d'établissements publics à partir de 2014/2015 ;
- ✚ Prépondérance de la part du privé en 2018/2019 ;
- ✚ Diminution du nombre d'établissements au Sahel ;
- ✚ Faible part de l'EFTP.

Commentaire

Le nombre d'établissements du post-primaire et du secondaire s'élève à 4 071 en 2018/2019 dont 5,5% de cours du soir. La part du privé est de 50,2% et l'EFTP représente 3,6% . Le nombre d'établissements a augmenté de 6,9% par rapport à 2017/2018.

Depuis 2014/2015, le nombre d'établissements publics dominait le privé mais en 2018/2019 la tendance s'est inversée (2043 pour le privé contre 2028 pour le public).

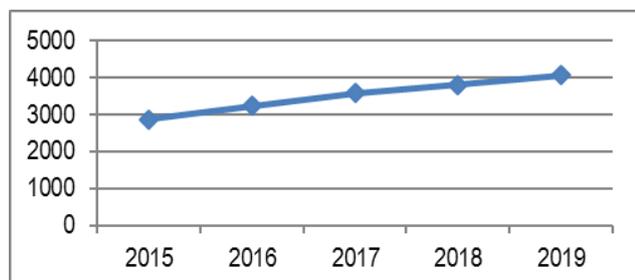
Entre 2014/2015 et 2018/2019, le nombre d'établissements est passé de 2867 à 4071 soit un accroissement global de 32,9% et un taux d'accroissement moyen annuel (TAMA) de 9,2%. Le TAMA au niveau du public est de 7,1% contre 14,4% pour le privé. Le TAMA de l'enseignement général est de 10,8% tandis que celui de l'EFTP est seulement de 0,5%. Quant au nombre d'établissements des cours du soir, il a diminué en moyenne de 4,2% par an au cours des cinq dernières années.

Le nombre d'établissements post-primaire et secondaire a augmenté dans toutes les régions entre 2017/2018 et 2018/2019 à l'exception du Sahel où il y a une diminution de 24 établissements. Les plus fortes augmentations s'observent au Centre-Ouest (45 établissements) et au Centre-Nord (44 établissements).

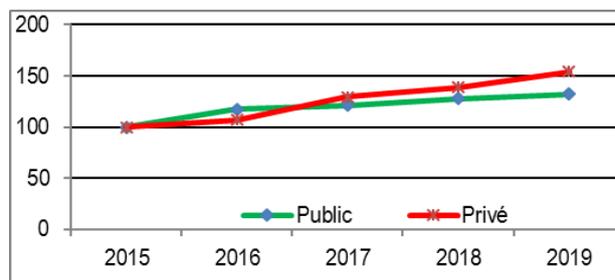
NOMBRE D'ETABLISSEMENTS AU POST-PRIMAIRE ET AU SECONDAIRE

Effectif 2018-2019	Privé	EFTP	Cours du soir	Evolution 2017-2018		Evolution 2014-2015	
				En effectif	en %	en effectif	en %
4 071	50,2%	3,6%	5,5%	261	6,9	943	32,9

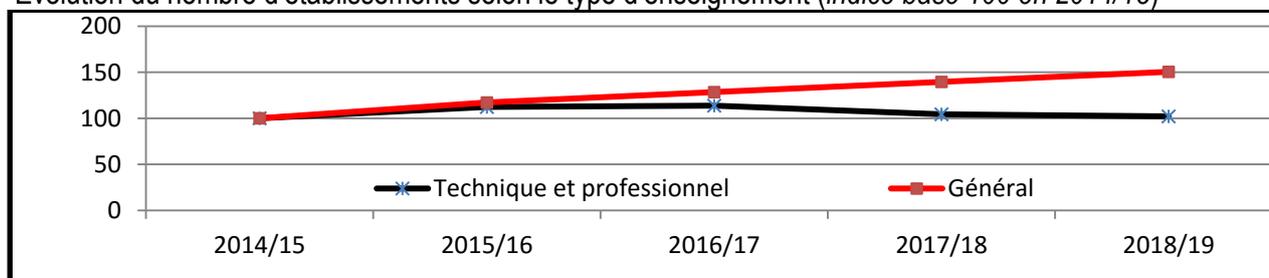
Evolution du nombre total d'établissements



Evolution par statut (En indice base 100 en 2014/15)



Evolution du nombre d'établissements selon le type d'enseignement (indice base 100 en 2014/15)



Les disparités régionales

Régions	2018/19		Variation / 2017/18		% par région
	Ensemble		en nombre	en %	
Boucle du Mouhoun	404		31	8,3	9,9
Cascades	164		18	12,3	4,0
Centre	857		11	1,3	21,1
Centre-Est	306		32	11,7	7,5
Centre-Nord	291		44	17,8	7,1
Centre-Ouest	436		45	11,5	10,7
Centre-Sud	174		1	0,6	4,3
Est	221		10	4,7	5,4
Hauts-Bassins	450		34	8,2	11,1
Nord	287		17	6,3	7,0
Plateau Central	234		32	15,8	5,7
Sahel	60		-24	-28,6	1,5
Sud-Ouest	187		10	5,6	4,6
Burkina Faso	4 071		261	6,9	100
Médiane	287		18	8,2	

Points saillants

- + Prédominance du secteur public ;
- + Faible évolution du nombre de salles de classe de l'EFTP ;
- + Diminution du nombre de salles de classe au Sahel.

Commentaire

Le nombre de salles de classe du post-primaire et du secondaire s'élève à 24 777 en 2018/2019 ; il est en augmentation de 7,8% par rapport à 2017/2018 et 60,6% par rapport à 2014/2015. L'enseignement et la formation techniques et professionnels dispose de 4,1% des salles de classe. Quant au privé, il dispose de 45,5% des salles de classe en 2018/2019.

Entre 2014/2015 et 2018/2019, le taux d'accroissement moyen annuel (TAMA) est de 12,6%. Sur les cinq dernières années, le nombre de salles de classe au public augmente de 11,6% chaque année contre 13,9% au privé.

Selon le système d'enseignement, le nombre de salles de classe a progressé beaucoup plus vite au niveau de l'enseignement général (13,1%) qu'au niveau de l'enseignement et la formation techniques et professionnels (3,1%) au cours des cinq dernières années.

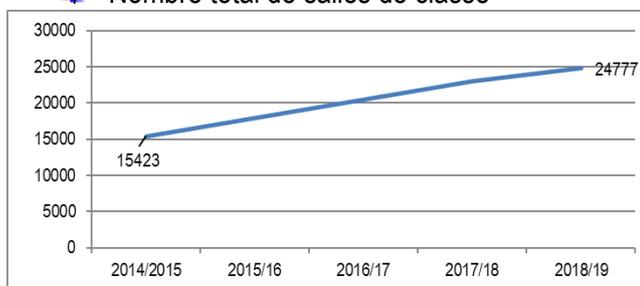
Le nombre de salles de classe au post-primaire et secondaire a augmenté dans toutes les régions entre 2017/2018 et 2018/2019 à l'exception du Sahel où il y a une diminution de 98 salles de classe.

On observe que le nombre de salles de classe croît plus vite que le nombre d'élèves (Cf *graphique : Nombre de salles de classes et d'élèves (indice base 100 en 2014/15)*). Si cette tendance se poursuit, le déficit en salles de classe pourrait être résorbé.

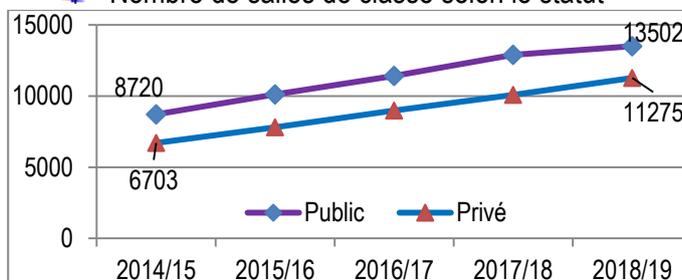
NOMBRE DE SALLES DE CLASSE AU POST-PRIMAIRE ET AU SECONDAIRE

Niveau en 2018/2019			Evolution par rapport à 2017/2018		Evolution par rapport à 2014/2015	
Total salles de classes	% EFTP	% Privé	En effectif	en %	en effectif	en %
24 777	4,1%	45,5%	1 795	7,8%	9 354	60,6%

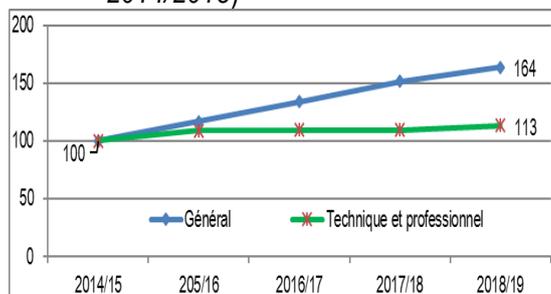
📊 Nombre total de salles de classe



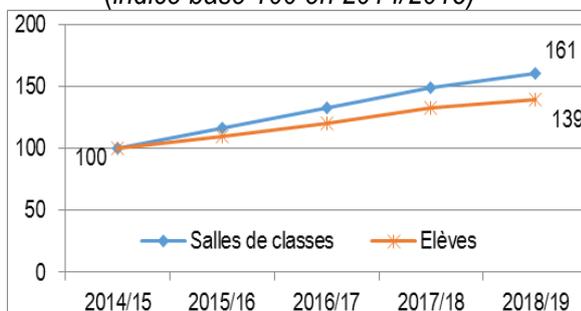
📊 Nombre de salles de classe selon le statut



📊 Nombre de salles de classes selon le système d'enseignement (indice base 100 en 2014/2015)



📊 Nombre de salles de classes et d'élèves (indice base 100 en 2014/2015)



📊 Disparités régionales

Régions	Total 2018/2019	Variation 2017/18		Ratio population scolarisable/salles de classe total	Ratio population scolarisable/salles de classe public
		en nombre	en %		
Boucle du Mouhoun	2 396	198	9,0	140	208
Cascades	941	82	9,5	155	224
Centre	5 265	226	4,5	94	452
Centre-Est	1 850	123	7,1	145	231
Centre-Nord	1 599	197	14,1	178	264
Centre-Ouest	2 725	411	17,8	104	187
Centre-Sud	1 119	42	3,9	129	162
Est	1 391	73	5,5	214	328
Hauts-Bassins	2 918	272	10,3	131	287
Nord	1 919	92	5,0	145	212
Plateau Central	1 306	137	11,7	121	187
Sahel	367	- 98	-21,1	632	765
Sud-Ouest	981	40	4,3	142	174
Burkina Faso	24 777	1 795	7,8	139	255
Médiane	1 599	123	7,1	142	224

Points saillants

- + Déficit en places assises au post-primaire ;
- + Surplus de places assises au secondaire.

Commentaire

En 2018/2019, l'enseignement général public dispose de 594 690 places assises au post-primaire et 140 310 au secondaire. Ces nombres sont en hausse de 2,7% et de 19,2% respectivement au post primaire et au secondaire par rapport à l'année précédente.

Avec 634 647 élèves au post primaire public pour 594 690 places assises et 138 009 élèves pour 140 310 places assises au secondaire, il ressort un déficit de 39 957 places au post primaire et un surplus de 2 301 places au secondaire.

A part la région du Centre-Est où on observe un surplus de 350 places assises au post-primaire, les autres régions connaissent un déficit qui varie de 113 dans la région du Sahel à 4 927 au Centre-Sud. Au secondaire, quatre (04) régions ont un déficit en places assises. Il s'agit des régions du Centre (1 830), des Hauts-Bassins (1 120), du Centre-Sud (1 076) et du Centre-Nord (14).

Notes méthodologiques :

Les données ne concernent que l'enseignement général public

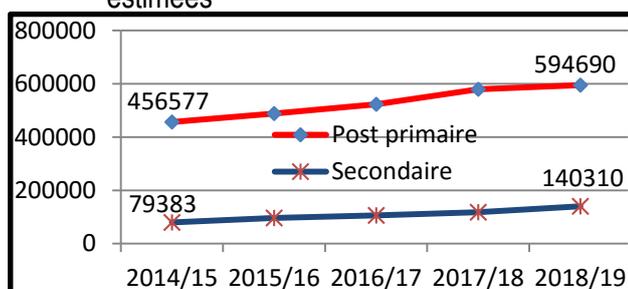
Le nombre de places assises estimées est une approximation du nombre réel de places assises. Il permet d'apprécier une des conditions d'accueil dans les salles de classe.

Le Nombre de places assises estimées = Nombre de tables bancs à une place + 2 x (nombre de tables bancs à deux places) + 3 x (nombre de tables bancs à plus de deux places)

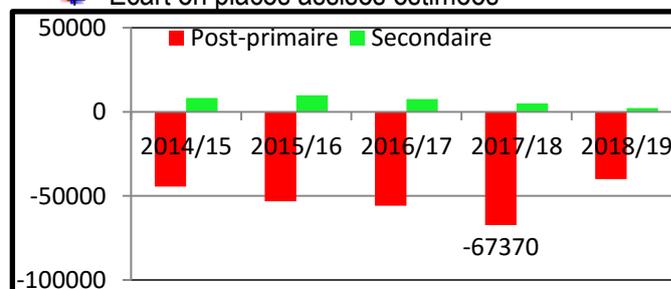
PLACES ASSISES DANS L'ENSEIGNEMENT GENERAL PUBLIC

Nombre de places assises estimées				Ecart en places assises estimées en 2018/2019
En 2018/2019		Evolution 2017/2018 en %	Evolution 2014/2015 en %	
Post-primaire	594 690	2,7%	30,2%	-39 957
Secondaire	140 310	19,2%	76,8%	2301

Evolution du nombre de places assises estimées



Ecart en places assises estimées



Disparités régionales

Régions	Nombre de places assises estimées en 2018/2019		Variation par rapport à 2017/2018 en %		Ecart en places assises estimées en 2018/2019	
	Post-primaire	Secondaire	Post-primaire	Secondaire	Post-primaire	Secondaire
Boucle du Mouhoun	76 886	15 496	2,1%	26,4%	-2 915	708
Cascades	28 196	6 527	2,2%	32,3%	-3 559	27
Centre	39 659	13 688	-8,1%	-9,3%	-4 309	-1 830
Centre-Est	54 949	12 035	3,8%	24,1%	350	926
Centre-Nord	44 122	9 767	16,0%	18,7%	-4 361	-14
Centre-Ouest	66 029	14 056	-2,9%	18,9%	-4 632	1 042
Centre-Sud	37 148	7 926	2,8%	26,7%	-4 927	-1 076
Est	40 933	11 420	0,6%	33,6%	-4 191	645
Hauts-Bassins	61 203	14 094	3,5%	3,8%	-4 857	-1 120
Nord	62 022	14 685	10,6%	36,9%	-3 416	1 770
Plateau Central	37 029	9 451	3,1%	26,3%	-2 693	537
Sahel	11 324	2 912	-23,4%	6,9%	-113	195
Sud-Ouest	35 190	8 253	11,9%	30,2%	-334	491
Total ESG Public	594 690	140 310	2,7%	19,2%	-39 957	2 301

CONDITIONS D'ACCUEIL AU POST-PRIMAIRE ET AU SECONDAIRE : RATIO ELEVES/CLASSE

Points saillants

- ✚ Baisse du ratio élèves/classe au post-primaire ;
- ✚ Augmentation du ratio élèves/classe au secondaire ;
- ✚ Fortes disparités entre régions.

Commentaire

En 2018/2019, une classe du post-primaire compte 56 élèves en moyenne et une classe du secondaire 46. Par rapport à l'année précédente, au post-primaire le ratio est passé de 58 à 56 et au secondaire de 42 à 46. Toutefois cela cache des réalités par région, par statut, par système d'enseignement et par niveau.

En 2018/2019, le ratio élèves/classe dans l'enseignement général (ESG) est de 56 et de 25 pour l'enseignement et la formation techniques et professionnels (EFTP) au post-primaire. Au secondaire, il est de 47 dans l'ESG et de 34 dans l'EFTP.

Au public, le ratio élèves/classe au post-primaire est passé de 63 à 61 entre 2017/2018 et 2018/2019. Au secondaire, le ratio est passé de 46 à 50. Au privé, le ratio a augmenté au secondaire par rapport à l'année précédente (38 à 42), mais celui du post primaire a diminué durant la même période (52 à 49).

Les établissements publics d'enseignement général répondent aux normes en termes de ratio élèves/classe dans les classes de 6^{ème}. En effet, le ratio national en 6^{ème} est de 70 en 2018/2019. Au niveau régional, le plus fort ratio en 6^{ème} s'observe dans la région du Centre (84) et les plus faibles ratios dans les régions du Sahel (62) et du Sud-Ouest (64).

CONDITIONS D'ACCUEIL AU POST-PRIMAIRE ET AU SECONDAIRE : RATIO ELEVES/CLASSE

✚ Situation en 2018/2019

Ratio élèves/ classes	2018/2019				Variation (*)	
	Burkina Faso	Public	Général	Technique	2017/2018	2014/2015
Post primaire	56	61	56	25	-4,2%	-10,4%
Secondaire	46	50	47	34	8,7%	3,9%

✚ Ratio élèves/classe par niveau selon le statut et le type d'enseignement en 2018/2019

Niveau		Post primaire				Secondaire		
		6 ^{ème}	5 ^{ème}	4 ^{ème}	3 ^{ème}	2 ^{nde}	1 ^{ère}	Tle
Public	ESG	70	62	55	52	61	45	46
	ESTP	48	28	20	23	48	30	26
Privé	ESG	47	46	45	58	43	35	50
	ESTP	24	19	18	23	33	27	40
NATIONAL		64	62	55	50	55	50	39

✚ Disparités régionales en 2018/2019 du ratio élèves/classe dans l'enseignement général public

REGIONS	6 ^{ème}	5 ^{ème}	4 ^{ème}	3 ^{ème}
BOUCLE DU MOUHOUN	67	62	56	57
CASCADES	67	62	57	57
CENTRE	84	72	60	50
CENTRE-EST	71	59	51	52
CENTRE-NORD	68	56	49	45
CENTRE-OUEST	68	61	56	52
CENTRE-SUD	69	63	58	44
EST	74	66	56	58
HAUTS-BASSINS	76	66	57	51
NORD	69	66	56	54
PLATEAU CENTRAL	73	65	57	55
SAHEL	62	51	44	47
SUD-OUEST	64	56	52	51
Total National	70	62	55	52
Médiane	69	62	56	52

Points saillants

- ✚ Insuffisance de commodités ;
- ✚ Le privé mieux doté en commodités que le public ;
- ✚ L'EFTP mieux doté en commodités que l'ESG.

Commentaire

En 2018/2019, sur les 3 846 établissements physiques du post primaire et secondaire, un bon nombre ne dispose pas de commodités appropriées à l'amélioration d'un cadre de vie pour les apprenants en milieu scolaire. Ainsi, 14,5% des établissements sont sans latrines, 37,5% sans point d'eau, 69,7% ne disposent pas de bibliothèque, 54,9% manquent d'électricité et 73,7% de clôture. Cette situation pourrait s'expliquer par la réalisation de nouvelles infrastructures sans un minimum de commodités et par l'occupation de bâtiments d'emprunt sur des sites inappropriés qui abritent certains CEG du continuum.

Dans l'ensemble, les établissements privés sont mieux dotés en commodités que ceux du public. Au niveau du public, 49,3% des établissements sont sans point d'eau potable contre 24,3% au privé; 24,9% sont sans latrines contre 2,9% dans le privé; 69,3% sont sans électricité au public contre 38,9% au privé; 80,9% ne disposent pas de bibliothèque contre 50,8% dans le privé. Dans le public, 92,3% ne disposent pas de clôture contre 53,0% au privé.

Le niveau de toutes les commodités a augmenté au public entre 2017/2018 et 2018/2019.

Comparé à l'enseignement général, l'enseignement et la formation techniques et professionnels dispose de plus de commodités. Au niveau de l'ESG, 38,5% des établissements sont sans point d'eau potable contre 11,3% au niveau de l'EFTP; 15,0% sont sans latrines contre seulement 1,4% pour l'EFTP; 56,8% sont sans électricité au niveau de l'ESG contre 5,7% au niveau de l'EFTP; 67,6% ne disposent pas de bibliothèque dans l'ESG contre 42,6% dans l'EFTP. L'ESG demande plus d'investissement en commodités que l'EFTP.

CONDITIONS D'ACCUEIL AU POST-PRIMAIRE ET SECONDAIRE : COMMODITES

✚ Etat et niveau d'équipement des établissements

Nombre d'établissements en 2018/2019	sans Bibliothèque		Sans Latrine		Sans eau		Sans électricité		Sans Clôture	
	% en 2018/19	Evolution 2017/2018	% en 2018/19	Evolution 2017/2018	% en 2018/19	Evolution 2017/2018	% en 2018/19	Evolution 2017/2018	% en 2018/19	Evolution 2017/2018
3 846	69,7	-1,5	14,5	-4,0	37,5	0,5	54,9	-0,9	73,7	-0,4

✚ Les disparités public/privé

	Nombre d'établissements en 2018/2019	sans Bibliothèque		Sans Latrine		Sans eau		Sans électricité		Sans Clôture	
		% en 2018/2019	Evolution 2017/2018	% en 2018/2019	Evolution 2017/2018	% en 2018/2019	Evolution 2017/2018	% en 2018/2019	Evolution 2017/2018	% en 2018/2019	Evolution 2017/2018
Public	2 028	80,9	-1,2	24,9	-5,8	49,3	-0,1	69,3	-3,2	92,3	-0,8
Privé	1 818	50,8	1,4	2,9	-0,7	24,3	2,6	38,9	3,5	53,0	2,1

✚ Les disparités Enseignement Général/Enseignement Technique

Type d'enseignement	Nombre d'établissements en 2018/19	sans Bibliothèque		Sans Latrine		Sans eau		Sans électricité		Sans Clôture	
		% en 2018/19	Evolution 2017/2018	% en 2018/19	Evolution 2017/2018	% en 2018/19	Evolution 2017/2018	% en 2018/19	Evolution 2017/2018	% en 2018/19	Evolution 2017/18
Général	3 705	67,6	-0,8	15,0	-4,2	38,5	0,3	56,8	-1,2	75,7	-0,7
EFTP	141	42,6	-0,5	1,4	0,7	11,3	4,4	5,7	2,9	22,0	3,9

PARTIE VII : RESULTATS SCOLAIRES

Points saillants

- ✚ Baisse du taux de réussite au BEPC dans toutes les régions en 2019

Commentaire

A la session du BEPC 2019, le nombre d'inscrits est de 301 823 contre 314 387 en 2018, soit une baisse de 4%. Le taux de réussite est de 26,6% soit une baisse de 16,3 points par rapport à la session précédente.

Quant à l'examen du CAP, le nombre d'inscrits est de 5 308 en 2019 contre 5 184 en 2018, soit une hausse de 2%. Le taux de réussite est de 49,2% avec une baisse de 9,5 points de pourcentage par rapport à 2018.

Les résultats du BEPC sont en dessous de 50% les cinq dernières années et varient entre 26,6% et 42,9%. Durant la même période, les résultats au CAP varient en dents de scies entre 34,6% et 50,3%.

A la session de 2019, l'examen des BEP a enregistré 6 742 inscrits soit une hausse de 10,1% par rapport à 2018. Le taux de réussite est de 49,8% soit une baisse de 7,8 points par rapport à la session précédente.

Des disparités existent entre les régions. En effet, le taux de réussite au BEPC varie d'une région à une autre, allant de 22,4% dans le Centre-Nord à 29,6% au Plateau Central. Ce taux est en baisse de plus de 10 points de pourcentage dans toutes les régions comparativement à 2018.

En 2019, le nombre d'inscrits au BAC est de 110 509 et par rapport à la session de 2018, il a augmenté de 14%. Le taux de réussite à cet examen est de 36,9% soit une baisse de 4 points par rapport à la session précédente. Pour ce qui concerne l'enseignement général, le taux de succès national au BAC est de 36,2%. Quant à l'enseignement et la formation techniques et professionnels, le taux de succès au BAC professionnel est de 86,5% et au BAC technologique de 38,7%.

D'une région à une autre, le taux de réussite au BAC en 2019 varie entre 32,1% et 41,9%. Toutes les régions connaissent une baisse de leur taux sauf le Sahel qui a connu une hausse de 1,9 point par rapport à la session de 2018.

Notes méthodologiques :

Taux de réussite= nombre de candidats déclarés admis / nombre de candidats présents X 100

Sources : Enquêtes annuelles de la DGESS/MENAPLN

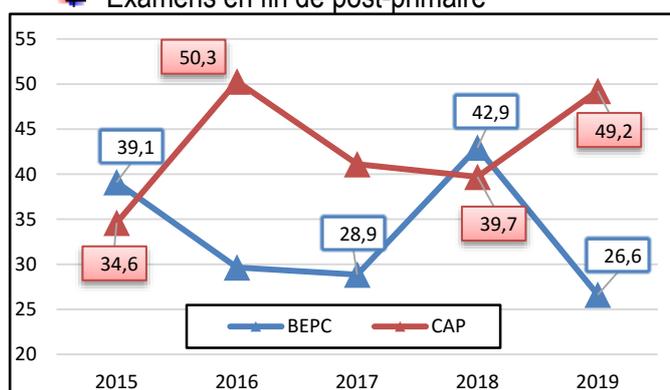
RESULTATS AUX EXAMENS DU POST-PRIMAIRE ET SECONDAIRE

CYCLE	EXAMENS	Nombre d'inscrits de 2019	Variation du nombre d'inscrits de 2019 / 2018	% des d'Absents de 2019	Variation % absents 2019 / 2018	Taux de réussite 2019	Variation du taux de réussite de 2019 / 2018
Post primaire	BEPC	301 823	-12 564	2,8	-0,0	26,6	-16,3
	CAP	5 308	124	7,6	0,5	49,2	9,5
Secondaire	BEP	6 742	619	5,1	-0,1	49,8	-7,8
	BAC	110 509	13 737	3,1	-0,1	36,9	-4,0

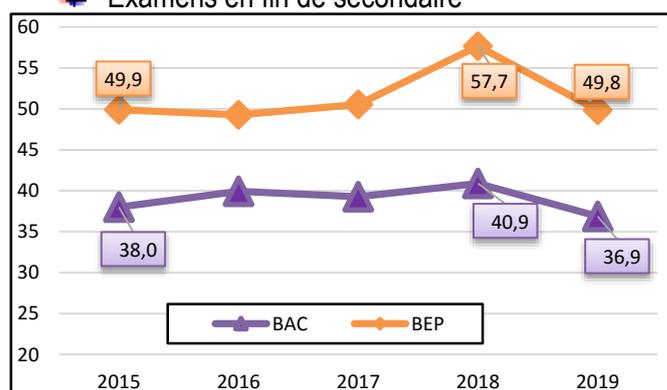
DISPARITES REGIONALES

REGIONS	BEPC		CAP		BEP		BAC	
	Taux de succès Session 2019	Variation / 2018	Taux de succès Session 2019	Variation / 2018	Taux de succès Session 2019	Variation / 2018	Taux de succès Session 2019	Variation / 2018
Boucle du Mouhoun	25,6	-19,8					36,3	-4,0
Cascades	23,5	-16,0					37,7	-5,4
Centre	29,6	-13,2					38,3	-3,1
Centre-Est	29,2	-17,0					39,4	-3,7
Centre-Nord	22,4	-19,8					32,1	-11,1
Centre-Ouest	25,8	-15,3					38,4	-3,0
Centre-Sud	24,7	-19,8					35,1	-4,7
Est	25,2	-15,5					32,5	-5,3
Hauts-Bassins	24,9	-17,3					33,6	-5,6
Nord	25,7	-18,6					37,3	-1,7
Plateau Central	29,6	-11,0					38,2	-3,2
Sahel	27,5	-16,5					40,5	1,9
Sud-Ouest	27,3	-19,9					41,9	-2,6
Burkina Faso	26,6	-16,3	49,2	9,5	49,8	-7,8	36,9	-4,0
Médiane	25,7						37,7	
Intervalle de variation	(22,4 29,6)	(-19,9 -11)					(32,1 41,9)	(-11,1 1,9)

📊 Examens en fin de post-primaire



📊 Examens en fin de secondaire



Points saillants

- + Baisse du taux d'accès en sixième ;
- + Faible rétention ;
- + Disparités entre filles et garçons.

Commentaire

Le profil de scolarisation transversal décrit pour une année scolaire donnée, le rapport entre les nouveaux entrants dans un niveau d'étude donné et la population en âge de se trouver dans ce niveau d'étude. Le post-primaire et le secondaire étant des cycles intermédiaires du système éducatif, ce profil décrit les performances dans le parcours scolaire des niveaux concernés.

Ainsi, au regard du profil transversal de 2018/2019, sur 100 enfants en âge d'être en classe de sixième, 50 y accèdent et pour la classe de seconde, 23 enfants y accèdent. En 2018/2019, le taux d'accès décroît de la sixième à la Terminale. Ce taux passe de 49,6% en Sixième à 26,8% en classe de Troisième puis à 17,7% en classe de Terminale.

Toutefois, la comparaison du profil de scolarisation transversal de l'année scolaire 2018/2019 à celui de 2017/2018 révèle une amélioration de l'accès au post-primaire à partir de la classe de quatrième et au secondaire.

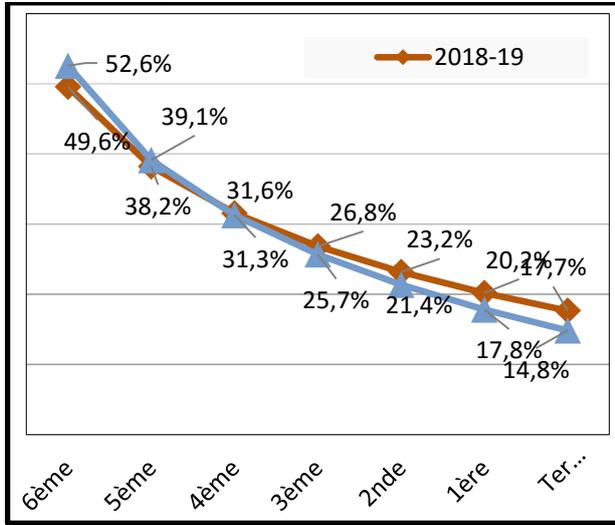
Selon le profil de scolarisation transversal par sexe de 2018/2019, les filles accèdent plus que les garçons au post-primaire. Au secondaire, les garçons accèdent mieux que les filles.

TAUX D'ACCES PAR NIVEAU : Pourcentage de la population d'un âge spécifique scolarisée, quelque soit le niveau d'éducation (Données requises : Effectif des inscrits par âge simple et population de l'âge correspondant)

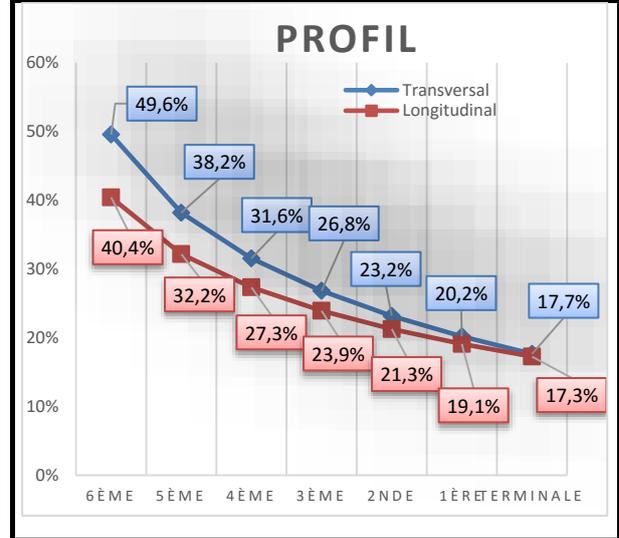
NB : Les taux d'accès par niveau ont été redressés avec des courbes de tendance.

PROFIL DE SCOLARISATION

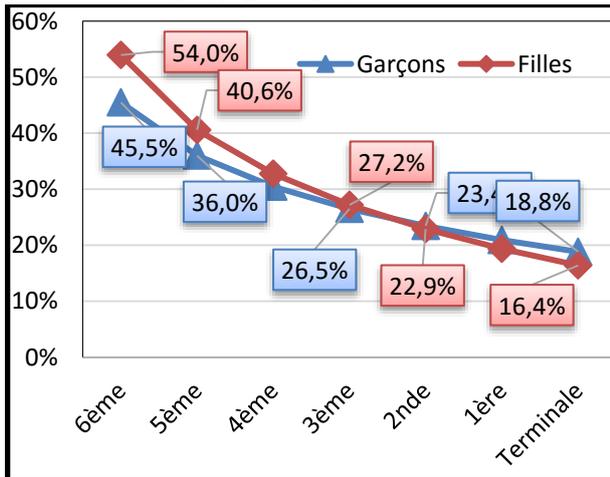
➤ Profil de scolarisation transversal comparé de 2017-2018 et 2018/2019



➤ Profil de scolarisation : transversal, longitudinal de 2018/2019



➤ Profil de scolarisation transversal selon le sexe en 2018/2019



Points saillants

- + Faible efficacité interne du système ;
- + Forts taux de redoublement et d'abandon ;
- + Gaspillage important des ressources consacrées à l'éducation.

Commentaire

En appliquant les indicateurs de flux de l'année 2018/2019 à une cohorte fictive de 1 000 élèves entrés en 6^{ème} et en supposant que ceux-ci restent constants, 609 arriveront en 3^{ème} dont 370 sans redoublement ; 328 obtiendront le BEPC avec ou sans redoublement (170 sans redoublement et 158 après un redoublement).

Pour former ces 328 diplômés, 3 583 années-élèves ont été consommées contre seulement 1 314 dans un fonctionnement idéal. Ce qui correspond à un coefficient d'efficacité interne (CEI) au post-primaire de 0,37 qui montre une faible efficacité interne du système éducatif. Ainsi 63% des ressources utilisées au post-primaire sont gaspillées du fait des abandons et des redoublements.

Au secondaire, pour 1 000 élèves entrés en 2^{nde}, en 2018/2019, 869 arriveront en Terminale et 500 obtiendront leur baccalauréat avec ou sans redoublement (326 sans redoublement et 174 après un redoublement). Ces diplômés du secondaire consomment 3 181 années-élèves contre un nombre idéal de 1 499 années-élèves. Le CEI au secondaire est de 0,47 c'est-à-dire que 53% des ressources utilisées au secondaire pour former ces cohortes sont aussi gaspillées.

Du point de vue du parcours scolaire des 1 000 nouveaux inscrits de 6^e en 2018-2019 : 78% arriveront avec ou sans redoublement en 5^{ème} ; 66% en 4^{ème} et 61% en 3^{ème}. Au niveau du secondaire, sur 1 000 élèves inscrits en 2^{nde}, 89% arriveront en 1^{ère} avec ou sans redoublement et 87% en Tle.

Notes méthodologiques :

Le calcul du coefficient d'efficacité interne se base sur les taux de flux transversal toute chose égale par ailleurs aux différents niveaux d'étude avec la prise en compte des résultats aux examens.

L'un des indicateurs qui mesure l'efficacité d'un système éducatif est le coefficient d'efficacité interne. Plus cet indicateur est proche de 1, plus le système est efficace. Il permet de décider si l'Etat de mieux adapter sa politique de rétention dans le système.

RENDEMENT INTERNE DU POST-PRIMAIRE ET DU SECONDAIRE GENERAL

Cheminement d'une cohorte de 1000 élèves avec les taux de flux d'entre 2017/2018 et 2018/2019

Nombre d'années élèves effectivement consommées						
Niveau	Nombre d'élèves quittant les bancs après					Total
	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans	
6 ^{ème}	139	76				216
5 ^{ème}		71	48			120
4 ^{ème}			-	56		56
3 ^{ème}				94	186	281
<i>Diplômés</i>				170	159	328
Total	139	148	48	320	345	1 000
Années-élèves effectivement consommées	139	295	145	1 278	1 725	3 583

Nombre d'années élèves effectivement consommées					
Niveau	Nombre d'élèves quittant les bancs après				Total
	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	
2 ^{nde}	87	23			110
1 ^{ère}			21		21
Tle			165	204	370
<i>Diplômés</i>			326	174	500
Total	87	23	511	379	1 000
Années-élèves effectivement consommées	87	46	1 534	1 514	3 181

Taux de flux de 2018/2019

